



300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3939 - LUNDI 22 FEVRIER 2021

GOUVERNEMENT

Le Premier ministre en consultation



Une semaine après sa nomination, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, se lance dans la consultation des forces politiques de la République démocratique du Congo en vue de la formation de son gouvernement. Le début desdites consultations est prévu pour ce 22 février alors que leur durée n'est pas connue.

Le communiqué officiel du Premier ministre faisant état des consultations est également resté muet sur le calendrier. La publication du gouvernement devra intervenir, sauf changement, autour de la prochaine rentrée parlementaire prévue pour le 15 mars.

Page 3

PRÉSIDENCE DU SÉNAT

Modeste Bahati candidat de l'Union sacrée



Pr Modeste Bahati Lukwebo

Soixante-onze sénateurs, membres de l'Union sacrée de la nation (USN), se sont réunis au Palais du peuple, le 19 février, en vue de dégager leur ticket pour les élections des membres du bureau définitif du Sénat, après la destitution de la quasi-totalité du bureau Thambwe Mwamba.

Le choix de Modeste Bahati a été confirmé à l'issue de l'audience accordée par le chef de l'Etat, Felix-Antoine Tshisekedi, au bureau d'âge du Sénat dont il a été associé en sa qualité d'informateur. Pour les autres postes au bureau de la chambre haute, le partage est fait selon la géopolitique. Entre-temps, l'on note que la première vice-présidence est dévolue à Samy Badibanga Ntita (ressortissant du Grand Kasaï), le seul rescapé du bureau Thambwe Mwamba.

Page

ASSISTANCE

L'Unicef au chevet des réfugiés centrafricains vivant en RDC

L'agence onusienne, avec l'appui de ses partenaires, vient d'apporter une aide d'urgence aux réfugiés installés dans les localités de Yakoma et Ndu, dans les provinces du Nord-Ubangi et du Bas-Uele.

La réponse de l'Unicef vise, dans un premier temps, à assurer un accès d'urgence à l'eau, l'hygiène et l'assainissement pour trenteune personnes et à appuyer l'instauration d'un environnement protecteur pour les enfants et les femmes. Page 4

EPST

Les cours reprennent effectivement ce 22 février



Des elèves dans une salle de classe

Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a publié, le 18 février, le calendrier scolaire réaménagé pour l'année scolaire 2020-2021. Selon ce planning, la reprise des activités scolaires est prévue pour ce lundi et la clôture de l'année scolaire est fixée au 8 septembre. Ce calendrier aménagé prévoit 140 jours des cours pour la

section maternelle et 163 jours pour les sections primaire, secondaire et technique. Au niveau de l'enseignement primaire, le test de fin de cycle est programmé pour les 5 et 6 août. Alors que les épreuves de la session de l'examen d'Etat, pour le secondaire cycle long, sont prévues du 30 août au 3 septembre.

Page 5

2 | RDC/KINSHASA N° 3939 - lundi 22 février 2021

ÉDITORIAL

Bons gestes

ntre les États-Unis d'Amérique et l'Iran se profile depuis quelques jours une lueur d'espoir susceptible de déteindre positivement sur le cours des relations internationales. En particulier au Proche et Moven-Orient.

Les deux ennemis historiques tentent de renouer les fils du dialogue pour débattre entre autres de l'accord nucléaire de 2015 et ainsi envisager l'avenir sous de meilleurs auspices.

Il ne s'agit pas pour l'instant d'un grand rapprochement tant les points de friction demeurent nombreux et fortement ancrés dans les préoccupations géostratégiques des deux parties.

Le soutien supposé de Téhéran aux groupes qualifiés de terroristes par Washington, le conflit israélo-palestinien et ses lourdes ramifications, la guerre syrienne ajoutée à celle qui se poursuit au Yémen et les tensions au Liban sont des sujets sur lesquels Américains et Iraniens font prévaloir leurs intérêts divergents.

Ce tableau peu reluisant indique qu'il faut beaucoup de temps pour parvenir à une détente dans la relation américano-iranienne, beaucoup de facilitateurs aussi pour maintenir une pression intelligente entre les deux belligérants.

Ce que les Européens et sans doute aussi les Russes ou encore les Chinois peuvent réussir à faire si les appels qu'ils lancent depuis assez longtemps en faveur de plus de concertation sont entendus par ceux à qui ils s'adressent.

Le Courrier de Kinshasa

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Lucien Ingole Isekemanga soutient la participation des jeunes et femmes

Le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, a nommé le 15 février à Kinshasa le tout Premier ministre issu d'une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale, l'Union sacrée de la Nation (USN). Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge vient ainsi concrétiser les tractations menées au sein de l'Union sacrée. La nomination de cet ancien ministre des Sports et jeune directeur général de la Gécamines est saluée par Lucien Ingole Isekemanga, Inspecteur général (IG) du Mouvement pour le Renouveau (MR) de Clément

nesse et de la femme de l'optique

de la parité. Pour l'Inspecteur gé-

néral du MR, le renouvellement

de la classe politique en RDC se

met en branle par ces mots clairs

et précis du nouveau locataire de

Notons que le MR a officiellement

adhéré à l'USN. Le président

Clément Kanku et la délégation

du parti avec en sein l'IG Lucien

Ingole Isekemanga ont déposé le

cahier des charges qui soutient

la vision du chef de l'Etat auprès

de l'Informateur Modeste Bahati

Lukwebo. Lors de la présiden-

tielle et des législatives en 2018,

le MR a fait partie du regroupe-

ment politique Alternance pour la

République et a contribué à l'at-

teinte du seuil national des voix.

C'est donc en toute logique que

le MR a rejoint l'Union sacrée, la

nouvelle majorité présidentielle

la Primature.

Avocat de son état et acteur politique, Lucien Ingole Isekemanga voit dans cette nomination le renouvellement de la classe politique tant souhaité. Dans une communication politique livrée en juin 2020, il évoquait déjà le renouvellement de la classe politique congolaise. Il lançait un appel en direction du président Tshisekedi « pour une vaste campagne de recrutement, en dépit de l'accord FCC-Cach, des cadres congolais sur la base d'un critérium de compétence, d'éthique et de moralité des hommes et femmes de divers horizons pas trempés dans la mégestion du pays ». Lucien Ingole Isekemanga soutenait que ce serait le point de départ du « renouvellement de la classe politique congolaise, et l'avènement des hommes et femmes consciencieux et vierges politiquement, des véritables agents de développement résolus à servir la République et offrir une bonne collaboration au chef de l'Etat et l'aider à réussir son mandat ».

Lors de ses premiers mots après sa rencontre avec le président de la République, le nouveau Premier ministre issu de l'Union sacrée a aussi parlé du critérium des personnes devant composer le gouvernement. Et pour marquer ce renouvellement de la classe politique dans les institutions prônées appelée de ses vœux par Me Lucien Ingole Isekemanga, le Premier ministre Jean-Michel a martelé sur des personnes de bonne moralité avérée, et il a mis l'accent sur la plus grande participation de la jeu-



Lucien Ingole Isekemanga

après la rupture de l'accord Front commun pour le Congo (FCC) et Cap pour le changement (Cach). Avant d'être inspecteur général du MR, Lucien Ingole Isekemanga a assumé les fonctions de secrétaire général du parti politique dirigé par Clément Kanku. Ancien conseiller principal du collège juridique et relations avec les institutions de l'ancien gouverneur Tony Cassius Bolamba dans la province de l'Equateur, il a aussi été plusieurs fois suppléant de son défunt frère René Isekemanga Nkaké, député national de la circonscription éléctorale de Basankusu. Lucien Ingole est également avocat au barreau près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete, ainsi que président de l'ONG Regroupement des techniciens en construction de l'Equateur pour le développement.

Martin Enyimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante: Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter: Nestor N'Gampoula, Service Société: Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba,

Firmin Ové Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia. Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde: Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakvs

Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial: Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur: Alain Diasso Économie: Laurent Essolomwa, Société: Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports: Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse: Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa: 4 avenue du Port-Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - / Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction: Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice: Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Adjoint à la directrice : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs: Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale: Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques: Mildred Moukenga Chef de service publicité: Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Administration des ventes: Marina Zodialho. Svlvie Addhas

Commercial Brazzaville: Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville: Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél.: (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur: Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur: Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Guillaume Pigasse Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi Gestion des stocks : Elvy Bombete Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo Tél.: (+242) 05 629 1317 eMail: imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice: Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social: 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél.: 06 700 09 00 Email: regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENCE DU SÉNAT

Bahati Lukwebo, candidat de l'Union sacrée

L'annonce a été faite ce vendredi 19 février, au terme d'une audience que le président de la République a offerte à Modeste Bahati Lukwebo élargie au bureau d'âge du Sénat.

Devant la presse, le président du bureau d'âge du Sénat, Mamboleo, complété par le rapporteur Reagan Bakonga, a fait part au chef de l'Etat de la situation presque calamiteuse qu'ils ont héritée à la Chambre haute du Parlement durant ce bref moment qu'ils en assument la gestion.

L'exemple le plus illustratif est celui de la Banque Equity BCDC qui réclame à la questure du bureau d'âge, un découvert bancaire de 5 millions de dollars américains. Au même moment, les hôpitaux conventionnés menacent d'arrêter la prise en charge médicale des Sénateurs pour raison d'insolvabilité de plu-



sieurs mois », a renchérit Reagan Bakonga qui a ajouté que la liste n'est pas exhaustive. Il s'agit là d'une situation jugée catastrophique que le bureau d'âge a trouvée au Sénat après sa désignation. Il est à noter que pour des soupçons de détournement de deniers publics, le procureur général près la Cour de Cassation avait sollicité du bureau l'autorisation de procéder à l'audition d'Alexis Thambwe Mwamba.

Plusieurs autres questions dont le calendrier de l'élection du bureau définitif du Sénat et la suite à donner à la motion contre le premier vice-président Samy Badibanga ont été évoquées. A toutes ces questions, des options claires ont été levées et seront rendues publiques dans les jours qui suivent, a martelé le rapporteur du bureau d'âge de la Chambre

S'agissant du ticket de l'Union sacrée au bureau du Sénat que doit conduire Modeste Bahati Lukwebo avec Samy Badibanga comme adjoint, les autres candidats membres de l'Union sacrée ayant postulé à divers postes au bureau de la Chambre haute, connaîtront leur sort dans les prochaines heures.

Alain Diasso

PME

Les lauréats du concours d'éligibilité au financement récompensés

A l'occasion de la cérémonie relative à la proclamation, le 19 février, au Pullman Hôtel, des résultats du concours initié dans le cadre du Projet d'appui au développement des micro, petites et moyennes entreprises (Copa), le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, sous le patronage duquel s'est déroulée la manifestation, s'est fait représenter par son directeur de cabinet nouvellement nommé, M. Guylain Nyembo.

Après la série d'allocutions dont celles du Représentant de Delotte, du directeur des opérations de la Banque mondiale et du ministre des PME, le représentant du président de la République, M. Guylain Nyembo, a remis un chèque symbolique au représentant des lauréats de l'ordre de 55 000 dollars USD. La problématique du financement des micro, petites et moyennes entreprises congolaises, faut-il le rappeler, a toujours été au centre des préoccupations du chef de l'État qui, plus d'une fois, n'a cessé d'exprimer son ambition de promouvoir le secteur des PME aux fins de leur permettre non seulement de réduire les inégalités sociales via la création d'emplois mais aussi de faire face aux multiples difficultés auxquelles elles sont confrontées notamment l'accès aux crédits bancaires limités, le taux élevé d'intérêts, etc.

Le gouvernement de la République, rappelons-le, avait reçu récemment un crédit de la Banque mondiale - remboursable à long terme - de l'ordre de 100 millions de dollars américains destiné au financement du Projet d'appui au développement des micro, petites et moyennes entreprises. L'objectif visé est d'appuyer la croissance des PME et d'accroître les opportunités d'emplois et d'entrepreneuriat en faveur des jeunes et des femmes dans les villes de Kinshasa, Matadi, Goma et Lubumbashi. Outre cela, le projet aspire à subventionner 500 PME avec une enveloppe allant de 50 000 à 100 000 dollars américains. C'est dans ce contexte qu'il faudrait situer le lancement, le 16 octobre 2020, du concours de plans d'affaires (Copa) à l'intention des PME établies dans les villes précitées afin de leur faire bénéficier des subventions y relatives.

Plusieurs officiels ont pris part à cette cérémonie de remise du prix du concours de sélection et d'éligibilité au financement organisé par le ministère des PME. Une cérémonie qui traduisait la ferme volonté du chef de l'Etat de promouvoir le secteur privé en conformité avec sa vision de développement telle que circonscrite dans le slogan « le peuple d'abord ».

COVID-19

Remise des matériels et intrants de lutte contre la pandémie

Le coordonnateur du Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte à la pandémie de covid-19 (ST/CMR-covid-19), le Pr Jean-Jacques Muyembe Ntamfum, accompagné du chef de section logistique de la riposte et du directeur-pays de l'ONG internationale Village Reach, a remis le 17 février un lot important de matériels et médicaments de lutte contre la covid-19 à la province du Haut-Uélé.

La distribution concerne toutes les provinces affectées par le Coronavirus. D'après le président de la section logistique, Jeannot Migunde Beghu cinq provinces ont déjà reçu des médicaments, selon une programmation de la section logistique du ST/CMR-covid-19. Il s'agit de Kinshasa, Maï-Ndombe, Kongo central, Kwilu et Equateur, Ces matériels qui sont un don du gouvernement congolais ont été mobilisés avec l'appui de Village Reach en vue de permettre à la province de Haut-Uélé de lutter contre la covid-19. Pour le directeur-pays de Village Reach, Freddy Nkossy, son institution collabore avec le Secrétariat technique de la riposte afin de l'accompagner dans ces différentes interventions.

Aussitôt arrivé, la délégation du Pr Muvembe a été accueillie à l'aéroport d'Isiro par le gouverneur de province, Christophe Baseane Nangaa, accom-

pagné de son ministre provincial de la Santé avec qui ils se sont entretenus autour de l'acquisition d'un laboratoire fonctionnel capable de s'occuper des activités à la fois de santé publique et cliniques, de la remise de ces matériels et intrants, ainsi que des perspectives prometteuses de développement après sa dernière mission en Corée du Sud. Au sujet de l'installation des laboratoires en provinces, le Pr Muyembe a souligné que l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) a déjà installé un grand laboratoire au Nord-Kivu avec des succursales à Butembo et à Beni. « C'est d'ailleurs grâce à ces laboratoires qu'on a pu détecter à temps la maladie à virus Ebola qui sévit actuellement dans cette province », a-t-il déclaré. Le Pr Muyembe compte sur l'appui du gouvernement de la République et des partenaires afin d'étendre le projet des laboratoires performants dans

toutes les provinces de la République démocratique du Congo. La province du Haut-Uélé occupe la neuvième place des provinces touchées par la covid-19 en RDC avec quatre-vingt-quinze cas. Le coordonnateur du Comité multisectoriel de la riposte à la pandémie de covid-19 avait auparavant effectué une escale à Bunia dans la province de l'Ituri, où il a profité de l'occasion pour s'entretenir avec le gouverneur de la province, Jean Bamanisa, accompagné de son ministre provincial de la Santé. En Ituri, les deux hôtes ont échangé sur la réhabilitation du laboratoire afin de faciliter les analyses et la détection rapide de la covid-19, ainsi que de différentes maladies qui sévissent dans cette province. le Dr Muyembe a déclaré que, dans les prochains jours, une équipe d'experts de l'INRB sera dépêchée en Ituri.

Blandine Lusimana

GOUVERNEMENT

Le Premier ministre en consultation

La publication du gouvernement doit intervenir autour de la prochaine rentrée parlementaire prévue pour le 15 mars.

Une semaine après sa nomination, le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde se lance dans la consultation des forces politiques de la République démocratique du Congo en vue de la formation de son gouvernement. Le début desdites consultations est prévu pour ce 22 février alors que leur durée n'est pas connue. Le communiqué officiel du Premier ministre faisant état des consultations est également resté muet sur le calendrier.

« J'ai le privilège de porter à la connaissance des responsables des partis politiques, des regroupements politiques, ainsi que des organisations socio-professionnelles et de la société civile que des consultations en vue de la constitution du gouvernement débutent ce lundi 22 février 2021 à Kinshasa », a précisé le Premier ministre dans son communiqué. Des invitations seront lancées aux différents groupes concernés.

Lors de sa nomination, Jean-Michel Sama Lukonde avait estimé à un mois le temps nécessaire pour la composition de son gouvernement. La prochaine rentrée parlementaire prévue à la date du 15 mars avait été prise comme référence également en perspective de l'investiture de la nouvelle équipe gouvernementale à l'Assemblée nationale. Récemment, le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, avait déclaré urgente la mise en place

du gouvernement de l'Union sacrée compte tenu des attentes de la population congolaise. Dans l'opinion congolaise, l'on estime que la publication de la liste du gouvernement servira de premier test de la solidité de la nouvelle coalition au pouvoir.

La nouvelle équipe gouvernementale annoncée moins éléphantesque que la précédente reservera une place de choix à la jeunesse et à la femme. En outre, elle doit apporter une preuve supplémentaire de la rupture de la coalition Cach-FCC et de surcroit offrir de nouvelles perspectives à l'exécutif national attendu particulièrement sur l'amélioration du volet social de la population. Jules Tambwe Itagali 4 | RDC/KINSHASA LE COURRIER DE KINSHASA N° 3939 - lundi 22 février 2021

EBOLA

Des financements de l'OMS pour lutter contre l'épidémie en Guinée et en RDC

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a débloqué plus d'un million de dollars américains pour soutenir la réponse en Guinée et pour renforcer la préparation à la lutte contre la maladie à virus Ebola dans les pays voisins, notamment Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Sénégal et Sierra Leone.

Le Fonds central d'intervention des Nations unies pour les urgences humanitaires a débloqué quinze millions de dollars américains pour soutenir la réponse en Guinée et en RDC ainsi que la préparation dans les pays voisins.

Toujours dans le cadre d'intensifier ses efforts pour enrayer cette épidémie en Guinée et en RDC, une équipe de huit experts du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville se rendra bientôt en Guinée. Des efforts sont en cours pour renforcer la surveillance, la recherche des contacts, les tests et les traitements ainsi que pour préparer la vaccination.

L'OMS passe à une vitesse supérieure pour endiguer Ebola dans les deux pays. « Nous sommes à pied d'œuvre et nous passons rapidement à la vitesse supérieure pour devancer le virus. Avec les experts et les fournitures d'urgence déjà sur le terrain, la riposte est en bonne voie », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale



Les équipes de l'OMS déployées sur le terrain pour soutenir la riposte à Ebola (Ph. net)

de l'OMS pour l'Afrique. Et de poursuivre : « Notre action collective et rapide est cruciale pour éviter la propagation incontrôlée du virus Ebola dans le contexte de la pandémie de covid-19, qui a déjà mis les travailleurs et les structures de santé à rude épreuve.»

En RDC, souligne un communiqué de l'OMS, l'agence onusienne dispose d'une vingtaine d'experts sur le terrain, qui soutiennent les autorités sanitaires nationales et provinciales. Huit mille doses de vaccins étaient encore disponibles dans le pays à la fin de la onzième épidémie

d'Ebola. La vaccination des personnes à haut risque a été officiellement lancée à Butembo, l'épicentre de l'épidémie, le 15 février. À ce jour, près de soixante-dix personnes ont été vaccinées. Le déploiement rapide des vaccins témoigne de l'énorme capacité locale mise en place par l'OMS et ses partenaires lors des précédentes épidémies.

Une centaine de membres du personnel de l'OMS, déployés à partir d'autres pays et de la Guinée, devraient participer à la lutte contre le virus Ebola d'ici la fin février. Une équipe de huit experts du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville se rendra bientôt sur place.

Un vol humanitaire est arrivé, le 15 février, à N'Zérékoré en Guinée avec sept censt kilos de matériel médical offerts par l'OMS et ses partenaires. Un lot de plus de onze mille doses du vaccin contre Ebola devrait arriver en Guinée le week-end. De plus, plus de huit mille cinq cents doses seront expédiées des États-Unis pour un total de vingt mille doses. La vaccination devrait commencer peu après. Une équipe de vaccination de trente personnes a déjà été mobilisée sur place et est prête à se déployer dès la réception des vaccins.

 $Blandine\,Lusimana$

ASSISTANCE

L'Unicef au chevet des réfugiés centrafricains vivant en RDC

L'agence onusienne avec l'appui de ses partenaires vient d'apporter une aide d'urgence aux réfugiés installés dans les localités de Yakoma et Ndu, dans les provinces du Nord-Ubangi et du Bas-Uele.

La réponse de l'Unicef vise dans un premier temps à assurer un accès d'urgence à l'eau, l'hygiène et l'assainissement pour trente et une personne et à appuyer l'instauration d'un environnement protecteur pour les enfants et les femmes.

L'Unicef par le biais de son représentant en RDC, Edouard Beigbeder, s'est dit profondément touchée par les conditions de vie des enfants, ces êtres vulnérables qui sont exposés à toutes sortes de violences. « L'Unicef est profondément préoccupé par le bien-être de milliers d'enfants centrafricains arrivés récemment en RDC. Les enfants sont les premières victimes de ces violences post électorales en République centrafricaine : leur éducation est perturbée, ils sont exposés à des privations et sont parfois séparés de leur famille », a-t-il déclaré.

L'Unicef qui milite pour améliorer tant soit peu le vécu de ces réfugiés n'est pas à sa première intervention. En fin janvier, l'agence de l'ONU a pu acheminer 47m3 de matériel vers Yakoma et Ndu, dont plus de vingt mille savons, plus d'un million de comprimés



de purification d'eau, cinq mille seaux, quatre cent quatre-vingtcinq bidons et plus de six mille kits eau, hygiène et assainissement, ainsi que du matériel pour l'installation de deux unités de traitement d'eau en urgence. Cette première cargaison contenait également du matériel de protection et de prévention contre le coronavirus, dont des

masques et thermomètres.

Après une première disponibilisation de comprimés de purification d'eau, deux unités de traitement d'eau en urgence sont désormais opérationnelles à Yakoma afin de fournir 60m3 d'eau par jour aux refugies et aux communautés hôtes. La distribution d'articles essentiels, notamment bidons, savon, seaux, dispositifs de la-

Unicef sensibilise les élèves au lavage des mains

vage de mains, a débuté le 17 février 2021 et se poursuit durant deux jours. Des blocs de latrines d'urgence sont en cours de finalisation.

la sensibilisation communautaire Outre la distribution des matériels, l'Unicef œuvre aussi dans la sensibilisation communautaire pour aider la population à mieux comprendre la maladie et

à changer des comportements pour barrer la route à cette maladie meurtrière. Pour ce faire, l'Unicef organise également des formations sur les mesures d'hygiène de base auprès des Cellules d'animation communautaires et des leaders des communautaires (communauté hôtes et réfugiés). Des intrants ont également été remis aux centres de sante (savons, masques chirurgicaux, dispositive de lavage de mains, seaux, poubelles).

Des Espaces Amis des Enfants et points d'écoute sont mis en place pour les enfants réfugiés et les communautés hôtes avec la disponibilisation de kits récréatifs leur permettant ainsi d'apprendre, de jouer et de se faire des amis dans des espaces sûrs. A travers ces activités, l'Unicef appuie la prise en charge, la recherche familiale et la réunification des enfants non accompagnés ainsi que l'identification, le référencement et la prise en charge psycho-sociale des enfants vulnérables ou victimes de violences.

.B.L.

ACCÈS À L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La société civile conseille un système décentralisé

Pour ce regroupement d'ONG, « en adoptant des projets de proximité, beaucoup de ville seraient déjà éclairées et le déficit énergétique déploré serait résorbé ».

La conférence de presse sur l'accès de la population congolaise à l'électricité organisée, le 18 février, à l'hôtel Memling, à Kinshasa, par la coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) et Afrewatch a permis à tous les intervenants de Kinshasa et ceux de Bunia, en Ituri, et de Kolwezi, dans le Lualaba, non seulement de relever les problèmes mais également de proposer des solutions. Ces solutions sont également contenues dans le plaidoyer lancé par la Corap et soumis aux autorités du pays, ainsi que dans le mémorandum de la Synergie Mwangaza, qui exige la révision de l'accord de joint-venture de 2016 portant création de Sicohydro pour définir la part de l'énergie réservées aux communautés impactées.

Présentant le contexte global de l'accès de la population à l'électricité dans le pays, Emmanuel Musuyu de la Corap a regretté la pauvreté énergétique dont souffre la population congolaise. A l'en croire, le potentiel du pays, évalué à plus de 100 gigawatts, devrait correspondre au niveau de l'accès de la population à l'électricité. « La pauvreté énergétique est créée par le système centralisé : l'énergie ne dessert pas les communautés environnantes des unités de production dont le courant passe au-dessus des toits de ces populations », a-til regretté.

Le choix d'une approche dé-



centralisée

Emmanuel Musuyu a, dans cet exercice, présenté les risques des grands barrages que sont notamment les déplacements des populations locales, la corruption, le manque de transparence et la mauvaise gouvernance, les inondations des sites environnantes, les dettes directes et indirectes (inévitables que les communautés seront obligées de payer), ainsi que la disparition du fleuve. Parmi les solutions alternatives, le secrétaire exécutif de la Corap propose que la République démocratique du Congo puisse promouvoir une approche décentralisée, s'appuyant sur les potentiels de chaque entité, l'extension du réseau national, la valorisation des réseaux isolés, la prise en compte des populations hors-réseaux, le recours à l'hydroélectricité à petite échelle et la réhabilitation des infrastructures énergétiques à l'abandon.

Justin Mobomi du Cenadep, lui, a présenté des cas pratiques sur le projet Inga. Cet activiste de la société civile a regretté l'incapacité du gouvernement congolais à négocier les genres des grands projets comme Inga 3, qui est, selon lui, bloqué à cause de l'exclusivité accordée au consortium chinois. Richard Mukena d'Afrewatch a présenté la problématique d'accès à l'électricité du projet Busanga au Lualaba. Il a regretté que sur le 240 MW de la production de ce projet, qui devrait résorber le problème d'accès de la population du coin à l'électricité, 170 sont donnés à la société Sicomines. "Ce qui préoccupe les ONG signataires de ce mémorandum est le fait qu'aucune dispoL'affiche de al conférence de presse.

sition de l'accord de joint-venture moins encore les statuts créant Sicohydro ne garantit ni directement ou indirectement aux populations, particulièrement aux comunautés impactées par ce projet, l'accès à l'énergie électrique", note ce mémorandum de la Synergie Mwangaza.

Relevant le manque de transparence dans la gestion de ce projet, cet activiste de la société civile, tout en appelant à la révision du contrat de joint-venture signé pour la réalisation de ce projet, a regretté qu'aucune disposition légale prévoie l'accès de ces populations à l'électricité de ces barrages dont la construction a impacté leur vie. « Toute l'énergie produite est à vendre ; la population n'est pas retenue comme bénéficiaire du courant produit », a-t-il fait savoir, tout en insistant

sur le mémorandum adressé à l'autorité.

De son côté, Jimy Munguriek de CDR/RN Bunia, dans l'Ituri a tablé sur la problématique d'accès de la population à l'accès du projet Budana. Il a regretté qu'avec la vétusté des installations, ce barrage construit par la Sokimo, en 1940, avec une capacité de 14 MW, ne puisse, à ce jour, résorber les besoins des populations-en constante augmentation, en énergie, dont l'accès est très faible. Notant comme défis la réhabilitation de la centrale, qui demandera, du reste, beaucoup de moyens, il a également regretté que rien ne soit prévu pour la population impactée. Insistant sur le profil du consommateur, Jimy Munguriek a indiqué que si le « grand payeur » sollicitent plus d'énergie, c'est le quota de la population, si il en existe, qui en pâtit.

Donat Kambola d'IBGDH a, lui, parlé du projet du projet Bundana, dans le Lualaba, qui est en train d'être mis en œuvre sur le fleuve Congo. Lui aussi a regretté que malgré les impacts négatifs de ce projet sur les populations, les textes de ces différents projets ne prévoient pas la part de ces populations. Dans leur conclusion, toutes les présentations et le mot de bienvenue du modérateur Emmanuel Umpula, ainsi que les réponses apportées aux questions des participants ont recommandé l'adoption des projets de proximité.

Lucien Dianzenza

EPST

Les cours reprennent effectivement ce 22 février

Selon le calendrier aménagé publié par le ministère chargé du secteur, l'année scolaire en cours, 2020-2021, se clôturera le 8 septembre. Et la prochaine rentrée scolaire, 2021-2022, est fixée au 4 octobre sur toute l'étendue du pays pour les établissements publics et privés.

Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a publié, le 18 février, le calendrier scolaire réaménagé pour l'année scolaire 2020-2021. Selon ce planning, la reprise des activités scolaires est prévue pour le 22 février et la clôture de l'année scolaire est fixée au 8 septembre. Ce calendrier aménagé prévoit cent quarante jours des cours pour la section maternelle et cent soixante-trois jours pour les sections primaire, secondaire et technique.

Au niveau de l'enseignement primaire, le test de fin de cycle est programmé pour les 5 et 6 août. Alors que les épreuves de la session de l'examen d'Etat, pour le secondaire cycle long, sont prévues du 30 août au 3 septembre. En ce qui concerne les congés, ce calendrier prévoit un congé de détente du deuxième trimestre de trois jours, du 3 au 5 juin ; la reprise des ac-



tivités étant fixée au 7 juin 2021. Ce calendrier tient également compte de certains jours fériés dont la fête de l'enseignement, le 30 avril, celle du travail, le 1er mai et le 17 mai, réservée aux Forces armées de la République démocratique du Congo. Il y a aussi, la fête na-

tionale, le 30 juin, ainsi que la fête des parents, le 1er août. Dans le cadre des dispositions pratiques, le ministre Willy Bakonga demande aux directeurs provinciaux de l'EPST de communiquer, par écrit, au secrétaire général de ce ministère, deux semaines après constat

Des élèves d'une école en RDC/DR de la nécessité, les réaménagements éventuels à apporter à ce calendrier aménagé à la suite des situations d'urgence. Aussi les appelle-t-il à se soumettre à l'autorisation préalable du ministère pour toute autre activité non prévue dans ce calendrier, à condition que cette dernière

ne perturbe pas le nombre des jours ouvrables prévus. Le ministre interdit également l'organisation, par des structures extérieures, des activités dans les établissements, tant publics que privés, de l'EPST, sans l'aval préalable du ministère ou de ses représentants en province.

Dans une lettre adressée aux gouverneurs de province, qui a accompagné ce calendrier, le ministre de l'EPST insiste sur l'observance des mesures barrières dans le cadre de la riposte à la covid-19. « Aux termes de ce calendrier scolaire réaménagé, la reprise des activités scolaires est fixée au lundi 22 février 2021 à 7 h 30 sur toute l'étendue du territoire national, dans le strict respect des mesures barrières, conformément au protocole de lutte contre le coronavirus en milieux scolaires », a précisé le ministre de l'EPST.

6 | AFRIQUE/MONDE LE COURRIER DE KINSHASA N° 3939 - lundi 22 février 2021

LES VACCINATION ANTI-COVID

Le G7 veut avancer groupé pour partager les vaccins

Les dirigeants du G7 cherchaient vendredi à avancer ensemble dans la vaccination anti-Covid en aidant les pays plus fragiles à y avoir accès.

Un mois après son arrivée à la Maison Blanche avec la promesse d'un multilatéralisme aux antipodes des années Trump, le président démocrate a retrouvé les dirigeants de France, du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Italie, du Japon, du Canada et les chefs de l'Union européenne pour une visioconférence dominée par la réponse à la pandémie, qui a fait plus de 2,4 millions de morts dans le monde.

«Il s'agit d'une pandémie mondiale et cela ne sert à rien qu'un pays soit en avance, nous devons avancer ensemble», a déclaré le Premier ministre britannique Boris Johnson, dont le pays assure la présidence tournante du G7, en ouvrant la réunion. «Nous voulons nous assurer que nous distribuons nos vaccins à prix coûtant autour du monde, et que tout le monde soit vacciné, afin que le monde entier puisse surmonter cette pandémie ensemble», a-t-il ajouté.

Les grandes puissances ont lancé, avec des succès divers, des campagnes de vaccination massive contre le coronavirus pendant que les pays défavorisés restent à l'écart du mouvement. Après avoir commandé d'énormes quantités de doses sans savoir si ces vaccins seraient efficaces, les pays riches vont se retrouver avec des centaines de millions de doses excédentaires à leur disposition. Lors de la réunion, Joe Biden a promis quatre milliards de dollars pour le dispositif onusien Covax,

piloté par l'Organisation mondiale du Commerce que les Etats-Unis viennent de réintégrer. Ce programme vise à fournir cette année des vaccins anti-Covid à 20% de la population de près de 200 pays et territoires participants, mais il comporte surtout un mécanisme de financement qui permet à 92 économies à faibles et moyens revenus d'avoir accès aux précieuses doses.

L'UE doit annoncer le doublement de sa contribution à Covax, à un milliard de dollars, et une contribution de 100 millions d'euros d'aide humanitaire en faveur de la campagne de vaccination en Afrique. De son côté, l'Allemagne, qui a déjà contribué à hauteur de 600 millions d'euros, met 1,5 milliard d'euros supplémentaires à disposition de Covax, de l'OMS et d'autres pour financer vaccins, médicaments et tests, a indiqué le ministre des Finances Olaf Scholz dans un communiqué.

Boris Johnson, qui peut se targuer du succès de sa campagne de vaccination, a promis de redistribuer la plus grande partie de ses surplus via Covax. Mais son gouvernement, pressé de sortir d'un troisième confinement très dur, veut donner la priorité à sa population. Le président français Emmanuel Macron, jugeant «insoutenable» que les pays pauvres soient délaissés, a plaidé dans le Financial Times pour que les pays riches envoient 3% à 5% de leurs doses disponibles à l'Afrique très vite.

Repères

Le vaccin de BioNTech et Pfizer peut être conservé pour deux semaines à des températures plus élevées que celles actuellement prescrites, selon des données publiées vendredi par les deux laboratoires, ce qui pourrait faciliter sa distribution. Les deux entreprises ont soumis au régulateur américain FDA des données qui démontrent la stabilité du vaccin quand il est stocké entre -25 et -15 degrés, soit la température de congélateurs médicaux courants. La conservation à long terme (jusqu'à six mois) devra néanmoins toujours se faire aux mêmes températures glaciales. Autre vaccin basé sur la technologie de l'ARNm, celui de Moderna peut déjà être conservé pendant six mois à -20 degrés et rester stable au réfrigérateur classique pendant 30 jours.

Air Côte d'Ivoire perd la moitié de ses passagers. Le trafic passager de la compagnie nationale ivoirienne a baissé de moitié en un an en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie. Une baisse du trafic aggravée par les restrictions d'entrée et de sortie aux portes des différents pays desservis par la compagnie qui se durcissent avec l'apparition de nouveaux variants et les coûts additionnels des tests Covid. Le chiffre d'affaires a chuté de 96 milliards de FCFA en 2019 à 45,7 milliards de FCFA. Air Côte d'Ivoire, qui dessert 20 capitales africaines, est restée sans activité pendant 4 mois en 2020 au moment où la compagnie recevait un nouvel

Airbus A320.

La baisse des cas de Covid-19 à travers l'Europe donne du répit aux autorités, qui peuvent désormais évaluer leurs réponses face au virus et renforcer les systèmes de santé, a déclaré vendredi la direction régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Pour la première fois depuis septembre, le nombre de nouveaux cas signalés en une semaine est inférieur à un million dans l'ensemble des 53 pays de la région européenne pour l'OMS (dont plusieurs pays d'Asie centrale), a affirmé le directeur Europe de l'OMS, Hans Kluge, dans un communiqué. Les nouveaux cas ont diminué pour la cinquième semaine consécutive, bien que leur nombre reste élevé. Les nouveaux décès ont également diminué pour la troisième semaine consécutive.

Le gouvernement français a annoncé vendredi le renforcement des moyens de lutte contre la montée des cas de variant sud-africain sur l'île de La Réunion, département de l'océan Indien, notamment en augmentant les capacités hospitalières et en étendant le couvre-feu. Les premiers cas de contamination par le variant apparu en Afrique du Sud, ont été détectés à La Réunion mi-janvier. Depuis, des cas sont identifiés régulièrement, ce qui témoigne d'une circulation avérée sur le territoire. Il a aussi été

décidé d'accélérer les livraisons de vaccins à La Réunion, afin de vacciner le plus vite possible les personnes à risque.

Bilan de la pandémie dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.441.926 morts dans le monde. Plus de 110.262.590 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 67.666.600 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Les États-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 493.119 décès pour 27.895.990 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 243.457 morts et 10.030.626 cas, le Mexique avec 178.108 morts (2.022.662 cas), l'Inde avec 156.111 morts (10.963.394 cas), et le Royaume-Uni avec 119.387 morts (4.083.242 cas). L'Europe totalisait vendredi à 11H00 GMT 821.409 décès pour 36.165.375 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 652.237 décès (20.499.718 cas), les Etats-Unis et le Canada 514.606 décès (28.732.459 cas), l'Asie 250.594 décès (15.823.876 cas), le Moyen-Orient 101.809 décès (5.209.722 cas), l'Afrique 100.324 décès (3.799.496 cas), et l'Océanie 947 décès (31.946 cas). Julia Ndeko avec AFP

Julia Ndeko avec AFP

CORONAVIRUS

L'Afrique franchit la barre des 100 000 morts

L'Afrique, qui subit une seconde vague de coronavirus, a passé la barre des 100 000 morts depuis le début de la pandémie.

Les 54 pays du continent totalisent 100 000 décès pour 3 793 660 cas déclarés, se-Ion un comptage de l'AFP. La région, relativement épargnée, est la dernière, outre l'Océanie, à atteindre ce seuil franchi en avril par l'Europe. Mais ces chiffres se fondent uniquement sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et ne reflètent qu'une fraction du total réel de contaminations.

« Beaucoup de pays ont essentiellement des tests PCR, dans les capitales. Et plus on s'éloigne des centres urbains, moins il y a de tests », explique l'épidémiologiste Emmanuel Baron, de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) présente en Afrique.

Et cette maladie peut passer « inaperçue », rappellet-il, avec des cas asymptomatiques ou des symptômes facilement confondus avec d'autres.

Pays le plus touché du continent africain par le covid-19, l'Afrique du Sud pourrait avoir largement sous-estimé le nombre de cas et de morts. Entre mai 2020 et février 2021, une surmortalité de 140 000 décès a été comptabilisée par le Conseil sud-africain de la recherche médicale. Ce sont deux courbes, super-

posées : celle de la mortalité liée au Covid dessine une petite bosse quand surgit une vague épidémique. Tandis qu'au même moment la courbe de la surmortalité bondit, sans être attribuée au Covid.

Pourtant, il ne fait aucun doute, ces décès sont liés à la pandémie estime le Conseil sud-africain de la recherche médicale. Problème, les personnes décédées ne sont pas automatiquement testées au Covid-19. Et il est impossible pour le moment de distinguer les victimes directes du Covid, et les victimes collatérales d'un système hospitalier surchargé. Selon une étude statistique

de l'assureur Discovery, environ 90% de cette surmortalité est imputable au Covid-19, soit 120 000 morts. Loin, très loin des bientôt 49 000 morts officiellement déclarés. Autre découverte, confortée par une étude sur les anticorps réalisée par le centre national du sang : la moitié de la population sud-africaine aurait déià été contaminée au Covid-19. L'Afrique du Sud a lancé sa campagne de vaccination cette semaine et espère vacciner 67% de sa population d'ici la fin de l'année pour atteindre l'immunité collective.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

Emmanuel Macron propose que l'Occident livre très vite 13 millions de doses à l'Afrique

Le président français a proposé vendredi que l'Europe et les Etats-Unis livrent le plus vite possible 13 millions de doses de vaccins à l'Afrique pour que le continent puisse vacciner ses 6,5 millions de soignants.

«Si nous, Européens, Américains, savons livrer le plus vite possible ces 13 millions de doses, ça vaut notre crédibilité» et «alors l'ouest sera considéré en Afrique», mais «si nous annonçons des milliards aujourd'hui pour donner des doses dans 6 mois, dans un an, nos amis africains iront acheter des doses aux Chinois, aux Russes» et «la force de l'ouest ne sera pas une réalité», a-t-il plaidé, lors de la conférence sur la sécurité de Munich, après un plaidoyer similaire au G7 virtuel.

AFP

PRÉSIDENTIELLE 2021

Les ex-combattants appelés à préserver la paix dans le Pool

Réunis le 20 février à Kinkala, sous la direction du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, les cadres et élus du département du Pool ont invité les ex-combattants à préserver la paix.

Conscients du fait que l'organisation des élections a souvent constitué un moment de fortes tensions, caractérisé par des actes de violence ayant plongé plus d'une fois le département dans l'insécurité, les filles et fils du Pool ont été invités au vivre ensemble et à une coexistence fraternelle et harmonieuse.

« Nous exhortons et encourageons les ex-combattants à continuer à préserver la paix si chère à la population du Pool et à notre pays, et à s'abstenir de tout acte de nature à porter atteinte aux libertés fondamentales des citoyens », peut-on lire dans une déclaration rendue publique par le président de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), Hellot Matson Mampouya.

Pour eux, le Pool a aussi le droit de vivre en paix afin de ne pas rester en marge du développement à l'instar d'autres parties du pays. Initiée par les parlementaires et dirigeants des partis politiques de la majorité présidentielle, la rencontre citoyenne de Kinkala visait, entre autres, à créer les conditions de soutien à la candidature du président Denis Sassou N'Guesso à l'élection du 21 mars prochain. « Dans la perspective de l'élec-



tion du président de la République du 21 mars 2021, les ressortissants, cadres et élus du Pool réaffirment leur attachement à la paix, à l'entente, à l'unité et à la concorde nationales comme seule voie de salut pour le Congo et estiment que le candidat Denis

Sassou N'Guesso est celui qui incarne le mieux cette voie », ont-ils mentionné dans cette déclaration intitulée « Appel de Kinkala ».

Reprendre les travaux de construction de la route Gambari-Mindouli

« Nous exhortons et encourageons les ex-combattants à

continuer à préserver la paix si chère à la population du

Pool et à notre pays, et à s'abstenir de tout acte de nature à

Une vue des cadres et élus du Pool/Adiac Outre « l'Appel de Kinkala », cette rencontre a été marquée par les messages des jeunes, des femmes et des sages et notabilités traditionnelles qui ont, à leur manière, réaffirmé leur soutien au candidat de la majorité présidentielle. Se félicitant du retour de la paix

dans le département, les sages et notabilités traditionnelles du Pool ont invité à la vigilance pour ne pas, disent-ils, céder à la « tentation et à la malice des politiques véreux qui ne se nourrissent que du sang et de la chair ». Ils lui ont suggéré au chef de l'Etat d'inscrire dans son prochain mandat la reprise des travaux de construction de la route Gambari-Mindouli et l'accélération de l'intégration socio-professionnelle des ex-combattants.

Présidant la rencontre, Isidore Mvouba a indiqué que le candidat Denis Sassou N'Guesso était à même de relever les défis les plus complexes qui se posent et se poseront au Congo. « Nous avons exprimé cette forte volonté de faire de telle sorte que le président soit réélu de la manière la plus brillante qu'il soit à l'élection présidentielle de mars prochain. Ratissez large et travaillez pour lui garantir la victoire », a dit le président de l'Assemblée nationale. Notons que cette déclaration dite « Appel de Kinkala » et une somme symbolique en guise de contribution des ressortissants, cadres et élus du Pool seront remises au président Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama

sident Denis Sassou N'Guesso a l'élection du 21 mars prochain. « Dans la perspective de l'élec-

La Lékoumou se mobilise en faveur de Denis Sassou N'Guesso

Les cadres du département de la Lékoumou vivant à Brazzaville se sont réunis le 19 février en présence du Premier ministre, Clément Mouamba, et ont exprimé leur soutien à la candidature du chef de l'Etat à l'élection présidentielle du 21 mars prochain.

Ministres, parlementaires, cadres administratifs, étudiants et autres natifs originaires des cinq districts de ce département ont pris part à la rencontre citoyenne. Celle-ci a été placée sous le thème : « Filles et fils de la Lékoumou, dans l'unité et la cohésion, réitérons notre soutien indéfectible à Denis Sassou N'Guesso ».

A cet effet, Clément Mouamba, en tant que coordonnateur de la dynamique, a exhorté les natifs de ce département à exprimer, le 21 mars prochain, un vote dit de "reconnaissance" au profit du président de la République.

« En 2016, la Lékoumou avait très mal voté le chef de l'Etat. Ce que nous lui avions fait à cette élection-là, était à la limite une haute ingratitude. Heureusement, nous nous sommes rattrapés aux élections législatives et locales, qui nous ont permis



Clément Mouamba lors de la collecte des fonds/Adiac

de lui donner beaucoup de députés et de conseillers. Je vous appelle donc à un sursaut beaucoup plus grand », a déclaré Clément Mouamba. Les cadres de la Lékoumou ont, en outre, organisé une collecte spéciale de fonds dont l'argent sera remis au candidat Denis Sassou N'Guesso, à titre de contribution à sa campagne électorale. S'adressant à ses frères et sœurs, le chef du gouvernement a rappelé que la Lékoumou était un département historique. Il compte cinq districts à savoir Sibiti, Komono, Bambama, Zanaga et Mayéyé, bien soudés, à l'image des cinq doigts de la main. En politique, a renchéri Clément Mouamba, la Lékoumou n'a jamais failli. Cette fois-ci, elle est appelée à témoigner au président de la République toute sa gratitude.

Firmin Oyé



ARPCE 2020: QUALITÉ INTERNET N°1
PRIX OOKLA 2020
#SukaNaInternet



www.mtn.cg

CONSEIL NATIONAL
DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LES INFECTIONS
SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLE ET LES EPIDEMIES

COORDINATION NATIONALE

DIRECTION EXECUTIVE



REPUBLIQUE DU CONGO Unité * Travail * Progrès

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°001 CNLSE/CN/DEX.21 Recrutement d'un Chef de Division des Programmes VIH/Sida, IST et les Epidémies du Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida, les IST et les Epidémies

1. Le Gouvernement de la République du Congo a placé la Lutte contre le

VIH/Sida, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et la riposte aux Epidémies comme étant une priorité Nationale. Dans le but de coordonner, d'orienter et de suivre les interventions de mise en œuvre dans le cadre de lutte contre le VIH/Sida, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies, pour ce faire, il a mis en place le Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida, les IST et les Epidémies par décret présidentiel n°2017 269 du 28 juillet 2017.

La Direction Exécutive (DEX) est l'organe technique du Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida, les IST et les Epidémies. Elle est animée par un Directeur Exécutif.

La Direction Exécutive assure la permanence du Conseil. A ce titre, elle est chargée, notamment de :

- •préparer les dossiers à soumettre à la coordination nationale :
- •apporter son appui à l'élaboration des politiques, des stratégies et des plans d'actions nationaux et départementaux de Lutte contre le VIH/SIDA, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies;
- •assurer le suivi et l'évaluation des plans d'action sectoriels de Lutte contre le VIH/ SIDA, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies ;
- •mobiliser et gérer les ressources destinées à la mise en œuvre des plans nationaux et départementaux ;
- •préparer les réunions de concertation avec les partenaires techniques et financiers;
- •mobiliser l'expertise et les compétences techniques spécialisées en vue de répondre aux besoins des programmes de Lutte contre le VIH/SIDA, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies;
- •préparer le budget du conseil national de Lutte contre le VIH/SIDA, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies ;
- •contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des initiatives de Lutte contre le VIH/SIDA, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies ;
- •rendre compte de ses activités à la coordination nationale.

Le Directeur Exécutif est assisté dans le chronogramme du CNLSE mis en place par : une Division des Programmes ; une Division administrative, financière et de la communication et des Unités départementales de Lutte contre le VIH/Sida, les IST et les Epidémies. A ce titre, la Direction Exécutive du CNLSE souhaiterait renforcer son équipe au titre du contrat suivant « Recrutement d'un chargé des Programmes VIH/Sida, IST et les Epidémies ».

2. Les services au titre de ce contrat sont essentiellement :

Sous l'autorité du Directeur Exécutif du Conseil National de Lutte contre le VIH/Sida, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies (CNLSE), le chargé des Programmes doit :

- •préparer les dossiers à soumettre à la coordination nationale;
- •préparer les réunions de concertation avec les partenaires technique et financiers mise en œuvre;
- •participer activement à la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du CSN;
- •participer aux réunions statutaires et/ou extraordinaires de la DEX/CNLSE;
- •appuyer la préparation et la tenue des rencontres statutaires et/ou extraordinaires de la Dex/
- •CNLSE:
- •mobiliser l'expertise et les compétences techniques spécialisées en vue de répondre aux besoins des programmes de lutte contre le VIH/SIDA, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies;
- •préparer les rapports techniques périodiques de la Direction Exécutive du CNLSE. •En matière de responsabilité
- •Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de travail annuel de la division, tiré du plan stratégique national;
- •Veiller à la mobilisation des ressources financières, de l'expertise technique et des compétences pour appuyer les sous-programmes dans les secteurs de santé et autres événements ;
- •Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives de Lutte contre le VIH/SIDA; les Infections Sexuellement Transmissibles et les Epidémies;

- •Veiller à la supervision des programmes en lien avec la riposte au VIH/sida, IST et les épidémies :
- •Assurer la coordination de la mise en œuvre des programmes;
- •Suivre les activités des sections des programmes ;
- •Préparer les revues des programmes en liaison avec les parties prenantes ;
- •Veiller à l'implication et la participation des institutions/ministères, du PNLS, de la Direction de la santé de la famille, du projet PTME pour assurer la coordination et la mise en œuvre des sous programmes dans le secteur de la santé;
- •Veiller à l'implication et la participation des organisations de la société civile, du secteur privé pour assurer la coordination et la mise en œuvre des sous programmes dans les dits secteurs;
- •Veiller à la bonne marche de la division et à l'évaluation des performances du personnel placé sous sa responsabilité;
- •Coordonner l'élaboration des rapports programmatiques périodiques de la réponse au VIH, IST et Epidémies.

3. Le candidat devrait avoir le profil et les qualifications suivantes :

- •Etre titulaire d'un Doctorat en Sciences de la Santé ou équivalent, ou d'un diplôme de master/maitrise en santé publique avec au moins 5 ans d'expérience dans la Lutte contre le VIH/Sida, les IST et les Epidémies;
- •Avoir au moins 5 ans d'expérience de la gestion des services de santé en République du Congo à un poste de responsabilité;
- •Etre fonctionnaire de l'Etat Congolais serait un atout;
- •Avoir une expérience prouvée en matière d'exécution et de suivi-évaluation des programmes dans le secteur de la santé et particulièrement de la lutte contre le VIH/SIDA, IST et Epidémies;
- $\hbox{-avoir la maîtrise parfaite les outils informatiques: Excel, Word et Powerpoint}$
- •Etre familier avec les procédures de gestion du budget et du suivi de l'exécution budgétaire;
- •Avoir participé pendant au moins trois années dans un poste de responsabilité (gestionnaire de programme, suivi-évaluation, expert technique, gestion administrative ou équivalent) dans le cadre d'un financement de l'Etat ou des partenaires financiers ;
- •Avoir l'expérience des négociations avec les bailleurs ;
- •Etre disponible à entreprendre des fréquents déplacements dans les différents départements et districts ;
- •Excellente maitrise de la langue française et connaissance de la langue anglaise.
- 4. Les candidats intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées et fournir les pièces suivantes : lettre de motivation ne dépassant pas deux pages adressée à Monsieur le Directeur Exécutif du CNLSE; un curriculum vitae intégrant les contacts d'au moins trois (03) personnes de références (Nom et Prénom, Organisation et E-mail et Numéro de téléphone; des Copies de diplôme, certificats et attestations de formations; des copies des certificats et attestations de travail des anciens employeurs.
- **5. Les dossiers de candidature doivent être déposés sous** plis fermés ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 mars 2021 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT AU POSTE D'UN CHEF DE DIVISION DE PROGRAMME VIH/IST ET LES EPIDEMIES DU CNLSE ».

6. L'adresse de dépôt de dossier :

DIRECTION EXECUTIVE DU CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LES EPIDEMIES. Rue des anciens enfants de troupes, en face du CEG Nganga Edouard.

E-mail: atipobenjamin65@gmail.com

Tel.: 05 551 89 66

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Fait à Brazzaville,

Le Directeur Exécutif

REVENDICATIONS SOCIALES

Les agents de la Sopéco réclament 24 mois d'arriérés de salaire

Totalisant vingt-quatre mois d'impayés, les travailleurs de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) ont de nouveau revendiqué, les 15 et 16 février, au gouvernement, le paiement de ces arriérés en vue de leur permettre de subvenir aux différents besoins sociaux auxquels ils font face.

« Nous sollicitons l'intervention du président de la République qui a toujours milité et lutté pour le bienêtre des Congolais. Nous avons des maisons à payer, mais nous percevons nos salaires avec beaucoup de retard. Aussi, nous sommes payés à l'indice 160 pendant que les travailleurs des autres entreprises sont payés à l'indice 300 », a déploré Gestas Ndzala Ngami, secrétaire général du syndicat des postiers.

Selon lui, les travailleurs se doivent d'user d'une grève ou d'un sit-in pour percevoir leurs droits. « Cette situation commence vraiment à nous fatiguer. En tant que parents d'élèves et responsables de famille nous devons être à mesure de faire face à certains problèmes et à ce rythme nous mourrons à petit feu », a-t-il déclaré.

À cet effet, ces agents invitent le gouvernement à juguler la crise qui mine la Sopéco. Entreprise d'État, disent-ils, la direction générale a le devoir de saisir les autorités ou le ministère de tutelle si elle ne parvient à gérer cette situation. « Nous voulons juste que la paix et la cohésion sociale règnent au sein de l'entreprise et mettre fin à cette guerre qui ne profite pas à l'entreprise. La direction générale se doit de prendre des initiatives concrètes afin de régler cette crise », a suggéré Gestas Ndzala Ngami aux responsables de ladite structure.

Toutefois, les agents de la Sopéco sont déterminés à poursuivre des sit-in jusqu'à satisfaction de leurs revendica-

Née des cendres de l'Office National des Postes et Télécommunications par ordonnance n°10 du 1er juillet 2001, la Sopéco est une entreprise publique en pleine restructuration, à caractère industriel et commercial, qui compte actuellement quarante-quatre bureaux à travers le territoire national. Depuis quelques années, elle se trouve dans une situation financière déficitaire.

Gloria Imelda Lossele

L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Promouvoir le marché de l'affacturage au Congo

Au cours de la récente réunion du Comité national économique et financier (CNEF), le 17 février à Brazzaville, les experts ont invité le gouvernement congolais à mettre en œuvre l'affacturage, un moyen recommandé par la Banque mondiale pour favoriser l'accès au financement pour les entreprises et le paiement rapide des créances.



Les membres du CNEF/Adiac

La pratique de l'affacturage a été consacrée par l'Acte uniforme de l'Ohada(Organisation pour harmonisation en Afrique du droit des affaires), à l'issue de la 42e session du Conseil des ministres de l'institution panafricaine, à Brazzaville en octobre 2016.

Le Congo peine à développer ce nouveau mécanisme financier destiné aux Petites et moyennes entreprises, aux petites et moyennes industries et aux grandes entreprises, malgré les recommandations des partenaires au développement. Rares sont les banques locales qui proposent un contrat d'affacturage aux entreprises et détenteurs de titres de créances. La Banque Postale du Congo, un établissement à capital public, est la première banque du pays à offrir cette possibilité.

En effet, l'affacturage, "factoring" en anglais, est une technique de financement et de recouvrement de créances mise en œuvre par les entreprises pour obtenir un financement anticipé et sous-traiter cette gestion à un établissement de crédit spécialisé appelé l'affactureur, factor en anglais. De façon pratique, il consiste en l'achat ferme par un factor des créances détenues par un fournisseur sur ses clients. Les deux parties à cette opération doivent nécessairement être liées par un contrat d'affacturage.

Mieux, le factoring permet aux entreprises de disposer rapidement de l'argent des factures ou créances, sans en attendre leur échéance. C'est le factor à qui l'entreprise à céder la créance qui avance le règlement. Celui-ci peut prendre en charge tout ce qui est lié à ces factures, à savoir le suivi, la relance, le recouvrement et le risque d'impayés liés à la créance.

Le contrat d'affacturage entre le factor et l'entreprise fixe, enfin, le cadre dans lequel les factures sont cédées. C'est ce que les spécialistes appellent la mobilisation de créances. Dès la signature du contrat, le détenteur des titres de créances peut remettre les factures clients au factor au fur et à mesure de leur émission. Au retour, le factor règle le montant indiqué dans le contrat et assure le recouvrement de la créance à son échéance.

Fiacre Kombo

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Institution sous peu de la banque chargée de la gestion des financements

La Commission climat du Bassin du Congo vient d'amorcer la constitution du mécanisme financier dédié à la lutte contre le changement climatique et le développement économique des pays riverains. La future banque aura, entre autres missions, d'administrer le fonds et de définir la stratégie de mobilisation des financements auprès des donateurs.

La sélection de la banque de développement chargée de l'ouverture et de la gestion d'une ligne de financement du Fonds bleu pour le Bassin du Congo va marquer un tournant décisif dans la concrétisation de cette institution créée en mars 2017 à Oyo, dans le département de la Cuvette, dont le but est de mobiliser des ressources nécessaires au financement des projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie

En effet, l'institution bancaire aura à gérer le pipeline de projets, d'une part en faisant le suivi et l'amélioration de leur maturité et d'autre part, en identifiant de nouveaux projets; à conduire des études techniques destinées à analyser les proiets bancables et les impacts socio-économiques, environnementales et climatiques des projets à venir; à respecter les orientations stratégiques de la Commission climat du Bassin du Congo et à travailler en étroite collaboration avec cette

En fonction des modes d'intervention du Fonds bleu, la banque gérante sera chargée de financer les projets, inclus dans leur phase de préparation à travers des études de faisabilité, et de réguler les relations avec le secteur privé dans le cadre de leur participation au financement des projets. La banque sollicitera ces investisseurs privés non pas au niveau de la mobilisation des fonds, mais au niveau de chaque projet en tant que cofinancement. Autrement dit, les investisseurs publics et institutionnels seront sollicités pour abonder la ligne de financement.

« Plus spécifiquement, il s'agira de : élaborer un plan d'affaires pour le Fonds bleu pour le Bassin du Congo; définir les objectifs d'impact du Fonds bleu, de sa théorie du changement et la mise en place d'un cadre et de système de gestion d'impact; proposer un plan d'affaires de 5 et 10 ans, à valider par la Commission climat du Bassin du Congo ; élaborer des politiques et procédures opérationnelles », indique la coordination technique.

Il faut noter que l'idée du Fonds bleu pour le Bassin du Congo a germé à l'issue de la vingt-deuxième conférence des Nations unies sur le climat (Cop22), en novembre 2016 à Marrakech, au Maroc. La Commission climat du Bassin du Congo a été mise en place et placée sous la présidence du président Denis Sassou N'Guesso, qui a pour mission d'assurer la coordination et le suivi de toutes les initiatives visant à concilier la lutte contre les changements climatiques et le développement économique des pays riverains.

La commission regroupe seize États membres que sont: l'Angola; le Burundi; le Cameroun; le Gabon; la Guinée équatoriale; le Kenya; l'Ouganda; la Centrafricaine; la République démocratique du Congo; la République du Congo; le Rwanda; le São Tomé et Principe; le Soudan du Sud; la Tanzanie; le Tchad et la Zambie.

PRODUCTION DU MIEL

La coopérative « Ya Dïyi » sollicite une certification

Le président de la coopérative agropastorale dénommée « Ya Dïyi », le sénateur Juste Justin Goma Gabou, a souhaité le 18 février, avoir une certification pour promouvoir le miel du bassin du Congo sur le marché international.

Il a formulé ce vœu auprès du mi- prendre », a déclaré le président nistre en charge de la Recherche scientifique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, lors d'une visite du Centre de formation en apiculture professionnelle à l'usine de menuiserie de fabrication des ruches basé à Pointe-Noire.

La coopérative « Ya Dïyi » possède un nombre important de ruches pour produire du miel utile pour la commercialisation au niveau international, a fait savoir Juste Justin Goma Gabou. Actuellement, mille ruches sont disponibles dans l'atelier et mille autres placées dans la savane.

« La demande du miel est très importante hors du pays, nous voulons changer de paradigme et avoir diverses productions au Congo. L'apprentissage de l'apiculture professionnelle est bénéfique à tous ceux qui veulent apde la coopérative.

Cette coopérative vise à promouvoir l'apiculture professionnelle par des formations, d'élever les abeilles mellifères aux fins de récolter et de commercialiser les produits de la ruche sur les marchés local et international des produits bio ; promouvoir l'économie verte à l'effet de contribuer à la diversification de l'économie nationale, et bénéficier d'un agrément du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Juste Justin Goma Gabou a indiqué que la doléance formulée au gouvernement concerne l'aide à obtenir leurs propres champs avec des plantes mellifères et une certification pour leur permettre de commercialiser le produit à l'extérieur du pays.

La coopérative, a-t-il dit, produit



Une visite des locaux de la coopérative

du miel, le pollen, la cire, le venin d'abeilles, la gelée royale, des ruches et des vergers avec essences fruitières multiples.

Pour le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, l'initiative de la coopérative est à louer car elle s'est spécialisée sur l'apiculture pour une production du miel naturel et biologique.

A cet effet, il a instruit des instituts agronomiques, forestiers, en sciences exactes et naturelles d'accompagner cette coopérative. Le ministre chargé de la Recherche scientifique a assuré la coopérative de créer les conditions d'accompagnement ainsi que des conventions de partenariat entre le ministère avec les pays comme la Côte d'Ivoire qui pourrait faire bénéficier son expertise à la coopérative.

Lydie Gisèle Oko

SECTEUR INFORMEL

Les femmes appelées à évoluer en coopérative

Les femmes qui exercent dans l'informel ont reçu le 17 février une formation sur l'éducation et la communication en vue du changement de comportement et d'exercer leurs activités génératrices de revenus en coopérative.



Les participants à la formation/DR

Il leur a été présenté le cadre juridique de la société coopérative du droit de l'Ohada dont le Congo est membre depuis 2010.

La formation a regroupé les casseuses de pierre à la carrière de Kombé, les maraîchères et productrices de manioc. Les enseignements ont porté sur l'originalité des coopératives, le fondement juridique de droit, le réseau coopératif, les différents types de coopératifs, l'union des sociétés coopératives et d'autres thématiques.

La rencontre a été organisée par le Centre de recherche d'information et de documentation sur la femme, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Le but étant de faire comprendre l'intérêt de formaliser les activités génératrices de revenus, connaître les procédures afin d'être en mesure de saisir les organes habiletés en vue de leur formalisation des activités génératrices de revenus.

Daniel Mfumou Kassikoua, casseuse de pierre à la carrière de Kombé a salué l'initiative des organisateurs. « Avec tout ce que j'ai appris ce jour, un changement sera apporté dans le métier parce que plusieurs méthodes ont été enseignées parmi les-

quelles celle du travail en coopérative simplifié avec un conseil administratif », a-t-elle confié.

Le chargé de missions du Pnud, Lumière Jean Felix Issang, a signifié que la formation d'éducation et de communication a porté sur « la constitution des sociétés coopératives » ; socle d'une prise de conscience individuelle et collective des bénéficiaires.

La formation, a-t-il poursuit, a été organisée en adéquation avec le plan annuel, appui au renforcement économique des femmes en vue de leur autonomisation et à l'évaluation monétique sectorielle signé en 2020 entre le Pnud et le ministère en charge de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

« Les appuis s'inscrivent dans le cadre de renforcement de l'autonomisation économique des femmes qui constituent un des piliers du plan d'action 2017-2021 de mise en œuvre de la politique nationale genre adoptée en 2016 en vue d'accompagner les efforts du gouvernement dans l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) », a-t-il déclaré.

Lumière Jean Felix Issang a précisé que le Pnud prendra en compte cette année l'initiative qui permet de renforcer les efforts nationaux dans l'atteinte des ODD. Il était question de montrer aux femmes entrepreneurs des activités dans le cadre des actions génératrices de revenus, l'importance de travailler en groupement ou coopératif en société avec l'esprit et l'engagement volontariste envers la communauté.

Selon lui la synergie dans l'action permet non seulement d'amplifier la dynamique de travail mais également d'amplifier à travers la mutualisation des énergies capables d'appuyer le développement du pays.

La directrice générale du Centre de recherche d'information et de documentation sur la femme, Virginie N'dessabeka a souligné que les enseignements ont été donnés selon le model ivoirien dans le cadre de l'intégration de la femme au développement.

En ce qui concerne les mesures d'accompagnement, elle a expliqué que la problématique sur les questions des femmes est transversale impliquant plusieurs ministères. Elle annoncé que le ministère de l'Agriculture était en train d'œuvrer pour faire adopter les textes en vue d'une organisation d'enregistrement des sociétés coopératives agricoles.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ

« L'Equipe Europe » offre plus d'un milliard FCFA pour la riposte au Covid-19 et la formation du personnel

En réponse à l'appel des autorités congolaises, l'Agence française de développement (Afd), la Délégation de l'Union européenne, la Croix-Rouge congolaise et la Croix-Rouge française accompagnent le ministère de la Santé dans l'exécution du « plan national de riposte à l'épidémie de Covid-19 » afin de limiter la propagation des épidémies, tout en favorisant l'accès des populations congolaises aux soins de santé primaires.

Pour ce faire, « l'Equipe Europe » a mobilisé 1,7 milliard de FCFA pour soutenir la formation des personnels de santé et permettre une dotation d'équipement en matériels de prévention des infections, dans six départements du pays, en partenariat avec les Croix-Rouge française et congolaise.

Aujourd'hui, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, l'Ambassadeur de France au Congo, François Barateau, l'Ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Raul Paula Mateus, le Directeur de l'Agence française de Développement, Lionel Cafferini le Président de la Croix-Rouge Congolaise, Christian Ndinga ainsi que le Chef de Délégation de la Croix-Rouge française, Jérôme Socié, vont soutenir le lancement de la campagne nationale de formation sanitaire et de dotation en équipement de Protection individuelle au Centre de Santé intégré de Moukondo, à Brazzaville.

Engagé en juillet 2020, ce projet de prévention et de contrôle des infections épidémiques a permis, dans un premier temps, de renforcer les capacités de ripostes des acteurs de la santé publique congolaise face aux épidémies et de maintenir l'accès aux services de santé des populations dans un cadre sécurisé.

Localisé dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, de la Bouenza, du Niari, de la Cuvette et de la Sangha, ce programme vise désormais à doter 47 formations sanitaires en matériels et équipements de protection individuelle, à former le personnel de santé à la prévention et au contrôle des infections, ainsi qu'à élaborer et mettre à jour les plans de contingence qui guideront l'action des autorités sanitaires et de leurs partenaires en période de crise. Ce projet a reçu le soutien financier, en don, de différents partenaires :984 millions de FCFA de la Commission européenne ; 722 millions de FCFA de l'Afd, ainsi que des financements complémentaires du Fonds mondial ; 232 millions alloués à la Croix-Rouge française au titre de son action d'assistance aux populations ainsi que pour son appui aux structures de santé locales.

Durant la cérémonie du lundi 22 février, l'Ambassadeur de l'UE va rappeler qu'« au-delà de la Covid-19, l'un des principaux risques auquel le Congo est confronté est la survenance régulière d'épidémies. L'UE entend donc, non seulement soutenir la lutte contre la propagation du virus, mais aussi renforcer les capacités d'anticipation et de diagnostic des agents sanitaires et des communautés locales, avec l'expertise de la Croix-Rouge ».

De son côté, l'Ambassadeur de France notera que « la France est aux côtés du Congo et des pays africains pour répondre aux défis de la crise multidimensionnelle engendrée par le Covid-19 qui affecte tous les pays et nous rappelle, plus que jamais, notre impérieux devoir de solidarité les uns envers les autres ».

La Rédaction

COVID-19

L'Afrique invitée à soumettre son plan de déploiement des vaccins à l'OMS

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydie Mikolo, a invité le 17 février, les pays africains à soumettre leurs plans nationaux de vaccination à l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Jacqueline Lydie Mikolo a émis ce voeu lors de la 70e session du comité régional de l'OMS tenue par visioconférence. « Les pays encore éligibles à la garantie de marché Covax de Gavi à soumettre leurs plans nationaux de déploiement des vaccins et de vaccination contre le covid-19 ce mois-ci pour être admissible à la première attribution des vaccins du Covax dans les semaines à venir », a-t-elle déclaré. Pour elle, devant le constat de la tendance d'iniquité dans la mise à disposition du vaccin anti-covid-19 pouvant entrainer une dispersion des efforts pour acquérir en temps les vaccins. L'échange avec les Etats membres de l'OMS a permis d'avoir le même niveau d'information avant

de rentrer dans la phase pratique de vaccination avec la mise à disposition proche du vaccin.

La ministre a indiqué qu'elle se réjouit de la plupart des pays ayant adhéré et soumis leurs plans nationaux de déploiement des vaccins et de vaccination contre le Covid-19 sur la plateforme des partenaires.

La bataille, poursuit-elle, n'est pas gagnée à cause de l'apparition des nouveaux variants du virus qui engendrent de nouveau défis sur le plan du diagnostic et de la surveillance. « Même si la deuxième vague observée en Afrique australe montre des signes de recul. Le nombre de décès en Afrique a bondi de 40% le mois dernier, laissant des familles et des communautés dévastées », a-t-elle dit.

La directrice du bureau régional de l'OMS, Moeti Rebecca Matshidisoj, a loué le travail abattu sur le déploiement de la mise en œuvre de la vaccination. Ce travail permettra de vacciner les grands prioritaires en Afrique dès la disponibilité des vaccins. « Nous devons travailler de manière méticuleuse en ce qui concerne la préparation du déploiement et la distribution du vaccin. L'OMS a donné l'autorisation pour l'utilisation des deux vaccins supplémentaires et bien d'autres qui pourront être déployés dans le monde via le mécanisme Covax », a-t-elle indiqué.

L.G.O.

Mise au point

La société Averda entend faire une mise au point suite à un article intitulé « A l'heure de Covid-19, Averda se relâche », paru le 16 février 2021 dans le quotidien Les Dépêches de Brazzaville.

Consciente des préoccupations récemment soulevées concernant les opérations de gestion des déchets dans la ville de Brazzaville, Averda regrette que celles-ci n'aient pas toujours été à la hauteur des standards de Averda au cours des derniers jours.

Ces complications sont causées par des problèmes financiers et opérationnels indépendants de notre volonté, et principalement liés aux limitations des chaînes d'approvisionnement internationales dues au Coronavirus.

Cependant, nous avons déjà pris les mesures nécessaires afin de remédier à la situation qui nous l'espérons sera résolue dans les jours qui viennent et malgré ces défis, nous continuerons à assurer nos services de propreté pour le pays

Nous vous tiendrons informés et nous espérons une reprise de nos services habituels dans les plus brefs délais. Nous remercions la population de Brazzaville pour sa patience.

FRANCE

Stéphane Demilly élu nouveau président du Groupe d'amitié France-Congo au Sénat

L'information est presque passée inaperçue. Et pourtant, depuis la fin de l'année dernière, c'est Stéphane Demilly qui a été désigné pour être président du groupe France-Congo-Brazzaville au Sénat. Il remplace à ce poste, Jean Marie Bockel, ancien ministre et ancien maire de Mulhouse.

Pour ce sénateur de L'Union des démocrates et indépendants (UDI), depuis le 1er octobre 2020, son histoire d'amour entre la République française et le continent africain continue. Après avoir été pendant deux mandats (de 2007 à 2017) président du groupe d'amitié France-Kenya à l'Assemblée nationale, puis à la tête du groupe France-Sénégal, jusqu'à son départ du Palais Bourbon, il vient d'être désigné en 2020 pour être président du groupe France-Congo-Brazzaville au Sénat.

Ancien maire de la ville d'Albert, dans la somme, ancien député, membre du groupe d'amitié France-Congo à l'Assemblée nationale, Stéphane Demilly, sénateur de la région Hauts de France, est un fin connaisseur de l'Afrique, un continent qu'il affectionne et qui le lui rend bien.

Parmi les combats portés par cet élu national, demeurent en bonne place la défense du canal Seine Nord, porteur de milliers d'emplois directs et son combat pour les emplois gravitant autour de l'aérodrome d'Albert-Méaulte, dans la Somme, qui sont menacés par la crise sanitaire liée à la Covid-19. Préoccupé par cette situation, Stéphane Demilly n'a pas hésité à interpeller le chef de l'État français Emmanuel Macron, pour demander son arbitrage face au danger de la perte d'emplois dans ce secteur. Aujourd'hui, avec certains autres élus au Sénat et membre de son groupe, il souhaite se battre pour la reconnaissance de Brazzaville, capitale de la France libre, en allant dans quelques jours à la rencontre des autorités congolaises.

Élu de terrain, depuis près de 30 ans, et fort d'une connaissance fine du monde de l'entreprise, il entretient des liens étroits avec les acteurs économiques de son territoire.

Conférencier en management, auteur de plusieurs ouvrages comme « Manager avec l'approche Herrmann », aux éditions Eyrolles,



Stéphane Demilly, président du groupe France-Congo-Brazzaville au Sénat

« Six frères dans la guerre » et « Henry Potez, pionnier de l'aéronautique », aux éditions Privat, Stéphane Demilly a toujours placé l'homme et le lien humain au cœur de son action professionnelle et politique.

Spécialiste de l'intelligence collective, le sénateur a toujours proposé aux managers de mieux cerner les préférences et les talents de leurs collaborateurs, afin de déterminer les activités dans lesquelles ils seront les meilleurs et les plus épanouis. Il accompagne de nombreux cadres dirigeants de grandes entreprises comme Danone, Véolia, ...

C'est cette expérience qu'il souhaite mettre au service des entreprises congolaises en cette période de crise économique.

Signalons que les groupes d'amitié parlementaires regroupent ceux qui ont un intérêt particulier pour un pays étranger. Leur

but premier est de tisser des liens entre parlementaires français et étrangers ; ils sont également des acteurs de la politique étrangère de la France et des instruments du rayonnement international du Sépat

Leur agrément par le bureau est obligatoire et soumis à conditions. Lorsqu'il n'est pas possible de créer un groupe d'amitié avec un État internationalement reconnu, le bureau peut agréer un groupe d'études à vocation internationale, disposant des mêmes moyens administratifs et financiers.

La principale activité des groupes d'amitié est l'organisation de missions auprès du Parlement homologue et de réceptions de délégations parlementaires étrangères. Ces missions et réceptions doivent avoir été préalablement autorisées par le Bureau du Sénat qui fixe leur programme annuel. Les groupes d'amitié peuvent également recevoir des ambassadeurs ou d'autres personnalités du pays considéré, ainsi que des personnalités françaises engagées dans des activités de coopération avec ce pays. Les groupes d'amitié peuvent enfin servir de point d'appui à des actions de coopération interparlementaire ou de coopération décentralisée.

 ${\it Marie\,Alfred\,Ngoma}$

VIE ASSOCIATIVE

Entretien avec Valencia Iloki Engamba, initiatrice et présidente du conseil d'administration de l'association Accès Droit Pour Tous

Magistrate et auteure du roman épistolaire « Au tribunal de Wamy » paru aux Éditions du Panthéon en décembre 2020, Valencia Iloki Engamba, également initiatrice et présidente du conseil d'administration de « l'Association Accès Droit Pour Tous », organise au profit des étudiants en droit de niveau master des séminaires de formation basés sur la qualification des faits saisis par le droit. Elle évoque, dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, les contours de cette démarche.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : A partir de quoi l'idée de créer votre structure a-t-elle germé ?

Valencia Iloki Engamba (V.I.E.) : L'idée de création est partie d'un constat généralisé : la difficulté d'accès à l'information et aux services juridiques, qui a pour conséquence la méconnaissance des droits et devoirs de chacun. Il en découle, entre autres, l'incompréhension de la loi, la difficulté de comprendre les procédures juridiques et judiciaires, le manque de vulgarisation des lois et des textes en vigueur, le coût des procédures juridiques et judiciaires. Notre association a pris corps pour les rendre accessibles au plus grand nombre mais aussi et surtout pour lutter contre les opinions funestes sur la « justice apanage des riches » et celle « des puissants au détriment des faibles ».

L.D.B.: Quel est votre apport dans cette démarche de vulgarisation du droit en France et au Congo?

V.I.E.: En France, via les réseaux sociaux, l'association permet de faciliter l'accès en justice selon la difficulté de la situation présentée par le demandeur en le mettant en contact avec l'un de ses professionnels au cas où son problème nécessiterait l'intervention d'un acteur (juge ou procureur) ou d'un auxiliaire de justice (huissier, notaire, etc.).

L'association Accès Droit Pour Tous (A.D.T.P) a été invitée par l'Institut Mandela, à l'Assemblée nationale de France à Paris, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme. J'ai eu l'honneur de la représenter en faisant une communication sur « le combat contre le sexisme judiciaire en République du Congo » en ma qualité de panéliste pour le sous-thème « Femmes, principe d'égalité et politique du genre », accompagnée d'Aline Nkoua, membre d'honneur de l'association, présidente de la deuxième chambre civile du tribunal de grande instance de Brazzaville.

L.D.B. : Comment se traduit-il ?

V.I.E.: Pour ce qui concerne Brazzaville, l'apport est énorme et diversifié. A l'endroit des étudiants en droit de niveau Master II:

- sous forme de séminaire, la formation sur la qualification des faits saisis par le droit, qui consiste à renforcer les capacités techniques des étudiants en droit de niveau master et des stagiaires juristes. Car pour que le magistrat puisse répondre aux problèmes posés, il doit s'enquérir de l'histoire. En droit, il s'agit des faits.

La permanence juridique consiste à faire recevoir rapidement par les experts stagiaires les personnes en quête d'informations juridiques. Ce seront des étudiants en droit formés au cours du séminaire dispensé par l'association et supervisé par les experts juristes de l'A.D.P.T. Ainsi, durant le mois de juin 2020, le mercredi a été retenu comme « journée portes ouvertes » de 14H à 17H.

Lors du premier confinement lié à la pandémie du coronavirus, un Fonds de soutien au service juridique (FSSJ) à hauteur de deux millions a été mis en place par l'association qui n'est pas restée en marge de l'appel du président de la République Denis Sassou N'Guesso et nous avons pu aider déjà plusieurs personnes.

Les apports aux administrations publiques:

L'association a été conviée d'une part à l'atelier sur la mise à jour de la législation vétérinaire, organisé avec l'appui du Bureau inter-africain des ressources animales de l'Union africaine, par le ministère en charge de l'Elevage pour le compte de la société civile. Et d'autre part, au forum sur l'orientation des bacheliers et étudiants organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur pour une communication sur les métiers du droit, fait par sa PCA.

Elle a également commémoré la journée internationale des personnes vivant avec handicap le1er décembre 2019 en sensibilisant la population aux droits de ces personnes et le sens du civisme à observer vis-à-vis d'eux via les chaînes nationales officielles (radio et télé). La mise en place de guichets et caisses pour les personnes en situation de handicap a été demandée aux banques. Une descente sur le terrain pour la distribution des flyers pédagogiques a été aussi faite.

Pour la journée internationale des droits des enfants, cette association a organisé deux journées pédagogiques dans des établissements scolaires Jean Biyoundi à



Brazzaville et à l'école les Benzets de Madibou. Trois cents prospectus et livrets pédagogiques énumérant les droits des enfants ont été distribués à cette fin.

L.D.B.: Vous prolongez votre apport jusqu'aux étudiants. Votre association est-elle légitime à intervenir dans le cadre estudiantin?

V.I.E.: Il est prévu dans les statuts de notre association, loi 1901, la formation des étudiants avec la vision de vulgariser le droit par les moyens qu'elle s'est donnés. Nous estimons que les étudiants sont la matière première de notre structure car ce sont eux qui, une fois formés, sensibiliseront leurs amis, voisins, familles pour qu'ainsi toute la population puisse acquérir les premiers réflexes en cas de problèmes relevant du droit. Les étudiants ayant du mal à obtenir des stages en droit, l'association les aide en sollicitant des stages, auprès de ministères, par exemple.

L.D.B.: A titre personnel, votre roman épistolaire sur la justice en Afrique reflète-t-il la recherche de l'éveil juri-

dique pour tous?

V.I.E.: Ce roman épistolaire nous relate l'histoire de Wamy, jeune magistrate pleine de courage qui fait face aux dures réalités de son métier. Elle tente d'améliorer les choses grâce à des courriers anonymes dénonçant tout ce qui la révolte et voit ses efforts violemment contrés par la corruption et la nonchalance procédurière de ses pairs...

Wamy veut faire triompher la vérité et la justice avec l'aide de Olomi, son amoureux. L'histoire se déroule dans la ville d'OB20. La ieune femme raconte comment ses journées pénibles et son travail en juridiction dans des conditions totalement inimaginables pour un troisième pouvoir. Elle raconte par exemple dans l'un de ses courriers adressé à Olomi, qu'il avait eu le jour officiel de sa journée en tant que juge : une altercation entre les deux présidents de chambre dans laquelle elle a été affectée. « Il y a eu à la fin une bagarre, des coups, peut-être des blessures entre eux, j'aurais aimé qu'il y ait une audience aussi pour coups et blessures, mais rien. Je ne fus pas contente, encore moins déçue. J'avais juste mal aux pieds... », déclara Wamy.

Au tribunal de Wamy, au-delà de l'histoire relatée, est une critique constructive de nos sociétés en général. La justice est faite pour tous; que l'on soit riche ou pauvre, puissant ou faible, la loi ne dissocie point.

Propos recueillis par M.A.N.

N° 3939 - lundi 22 février 2021 LE COURRIER DE KINSHASA AFRIQUE/MONDE | 13

FRANCE

Thierry Tassez à la tête du conseil de la formation des élus locaux

Le maire de Verquin, Thierry Tassez, vient d'être nommé président du conseil national de la formation des élus locaux. Ce grand ami du Congo a permis, il y a deux ans, l'érection d'une stèle « Brazzaville, capitale de la France libre dans la ville de Verquin ».

Par arrêté de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 28 janvier 2021, Thierry Tassez a été nommé membre du Conseil national de la formation des élus locaux pour une durée de trois ans. Il aura la charge de présider cette structure.

Attaché à la formation des élus locaux pour avoir dirigé la fédération des élus socialistes et républicains à Lens, Thierry Tassez va travailler avec l'Institut de Formation aux Métiers de la ville pour offrir des formations de qualité aux élus locaux en France. Le Conseil national de la formation des élus locaux (CNFEL) est une instance



Le Ministre Anatole Collinet Makosso, élevé citoyen d'honneur de la ville de Verquin⁄DR

consultative placée auprès du ministre de l'Intérieur. Il est obligatoirement consulté, pour avis préalable, sur

toutes les demandes d'agrément et de renouvellement d'agrément présentées par les organismes publics ou privés, quelle que soit leur nature juridique, qui souhaitent dispenser une formation à destination des élus locaux. Il a également pour mission de

Le président du CNFEL doit remettre, au moins une fois tous les deux ans, un rapport d'activité au ministre de l'Intérieur. Il retrace les prin-

définir les orientations géné-

rales de cette formation.

cipaux axes de la politique de formation des élus au cours des années écoulées et énonce les propositions et recommandations émises par le conseil dans les domaines de ses compétences. Ce rapport peut être rendu public par le ministre.

Cette structure, présidée par un élu local, se compose de vingt-quatre membres nommés par arrêté du ministre de l'Intérieur : douze élus locaux représentant les différentes catégories de collectivités locales et douze personnalités qualifiées. La durée de leur mandat est de trois ans, renouvelable. Ils ont obligation de discrétion professionnelle pour toute information dont ils ont connaissance ès qualité.

Le Conseil se réunit à la demande du ministre de l'Intérieur. Des séances supplémentaires peuvent être tenues, à la demande du président ou de la majorité de ses membres, pour l'examen de questions relatives aux orientations générales de la formation des élus locaux.

Le directeur général des collectivités locales et son représentant ont été désignés pour représenter le ministre de l'Intérieur au sein de cette instance.

Telle est la description de la structure que l'élu de Verquin depuis 2001 présidera désormais. Durant son mandat, il compte visiter le Congo pour apporter son soutien dans les programmes de formation prévus par l'IFMV comme appui à la décentralisation et au développement local.

Marie Alfred Ngoma

CLIMAT

Les Etats-Unis officiellement de retour dans l'accord de Paris

Les Etats-Unis sont officiellement revenus vendredi dans l'accord de Paris, au moment où l'administration du président Joe Biden s'est engagée à faire de la lutte contre le changement climatique une haute priorité.

Près de quatre ans après l'annonce par Donald Trump du retrait des Etats-Unis, ce retour de la première économie du monde, deuxième plus grosse émettrice de C02, signifie que la quasi totalité des nations de la planète sont aujourd'hui parties prenantes de l'accord signé en 2015. Entré en fonctions le 20 janvier, Joe Biden avait décidé immédiatement de ce retour. «Le changement climatique et la diplomatie par la science ne peuvent plus jamais être des ajouts optionnels dans nos discussions de politique étrangère», a déclaré le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken dans un communiqué. «Répondre aux menaces réelles du changement climatique et écouter nos scientifiques est au cœur de nos priorités intérieures et étrangères. C'est un aspect vital dans nos discussions sur la sécurité nationale, les migrations, les mesures sanitaires internationales, et dans notre diplomatie économique et nos négociations commerciales», a également indiqué le secrétaire d'Etat.

Faisant l'éloge de l'accord de Paris, négocié par l'ancien président Barack Obama, il a en outre assuré que la diplomatie climatique qui s'annoncait serait cruciale.

L'ancien secrétaire d'Etat et candidat à la Maison Blanche John Kerry, désormais émissaire pour le climat des Etats-Unis, a de son côté lancé un appel aux Etats de la planète pour qu'ils revoient à la hausse leurs ambitions climatiques lors du sommet de l'ONU de Glasgow (Ecosse) qui aura lieu en novembre.

Avant cela, Joe Biden a prévu de tenir un autre sommet sur le climat, le 22 avril, pour coïncider avec la Journée de la Terre. Le président américain s'est engagé à ramener à zéro les niveaux de pollution dans le secteur énergétique américain d'ici 2035, et que l'économie américaine atteigne une neutralité carbone d'ici 2050. Son prédécesseur, Donald Trump, allié de l'industrie des énergies fossiles, était d'avis que l'accord de Paris était injuste envers les Etats-Unis. Mais les ambitions de l'accord sont principalement non-contraignantes, chaque pays élaborant ses propres mesures. Un point sur lequel avaient insisté Barack Obama et John Kerry lors de la signature en 2015, soucieux de l'opposition politique aux Etats-Unis.

L'accord de Paris a pour objectif de limiter la montée des températures de la planète à deux degrés Celsius par rapport aux niveaux antérieurs à la révolution industrielle, et de continuer les efforts pour limiter cette montée à 1,5 degré.

L'élan politique actuel va dans le sens d'une plus grande ambition environnementale, au moment où les conséquences du changement climatique se font de plus en plus visibles. Une étude récente affirme que 480.000 personnes sont déjà mortes lors de ce siècle en raison de catastrophes naturelles liées à des phénomènes climatiques extrêmes.

D'après AFP

MÉDITERRANÉE

L'UE présente le bilan de l'opération Irini

L'opération maritime de l'UE de surveillance des trafics en Méditerranée a dressé le bilan de ses missions lors d'une audition au Sénat italien.

Irini continue ses surveillances au large des côtes libyennes, a assuré le contre-amiral Fabio Agostini lors d'une séance au Sénat italien. Les visites amicales ou inspections suscitent de façon régulière désormais une protestation de certains pays, notamment la Turquie et la Russie, qui supportent mal un contrôle de leurs mouvements d'armes vers la Libye.

En termes de surveillance maritime

On apprend que depuis le 4 mai 2020, date à laquelle l'opération a débuté ses activités en mer, les agents d'Irini ont enquêté sur 1 560 navires – interpellations par contacts radio, 62 approches amicales – visites consensuelles à bord de navires marchands, 6 inspections - arraisonnements de navires marchands en vue de procéder à la vérification de leur cargaison avec embarquement et vérification en temps opportun du bateau.

Dans un cas, l'inspection a abouti à un déroutement de navire marchand sur un port, pour violation de l'embargo sur les armes. Dans deux cas, ces visites ont suscité un veto de l'État du pavillon -La Turquie - au besoin par la force. Dans un cas, la visite a suscité une protestation officielle -la Russie, a-ton appris. L'opération a également permis de surveiller les activités dans 16 ports et installations pétrolières libyens.

155 vols suspects tracés

En ce qui concerne la surveillance des liaisons aériennes, l'opération Irini a contrôlé 25 aéroports et pistes d'atterrissage, ainsi que 155 vols susceptibles de transporter des cargaisons militaires en provenance et à destination de la Libye. Toutes ces activités ont été menées en respectant pleinement le principe d'impartialité envers les parties belligérantes en Libye, auquel l'opération Irini s'est toujours strictement conformée.

436 séries d'image, 17 rapports, 2 navires, et 3 avions

L'opération a bénéficié d'images satellites fournies, à la demande d'Irini, par Eusatcen, soit un total de 436 séries d'images. Enfin, Irini a envoyé 17 rapports au groupe d'experts sur la Libye de l'ONU, décrivant des violations « possibles ou avérées » de l'embargo. Irini

dispose de deux navires sur zone (la frégate grecque Adrias et le patrouilleur de haute mer italien Borsini P-491), qui a pris le relais le 20 janvier de Cigala Fulgosi. Dans les airs, trois avions de patrouille, fournis par le Luxembourg, la Pologne et l'Allemagne, sont de permanence ainsi qu'un drone italien. Deux autres avions, grec et français, sont mis à disposition de façon occasionnelle.

L'opération Irini, du nom de la déesse grecque de la « paix », a été planifiée dans un délai très court et lancée fin mars 2020, par une décision du Conseil de l'Union européenne. Sa mission principale est la mise en œuvre de l'embargo sur les armes à destination de la Libye en vertu des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. L'opération poursuit aussi des tâches secondaires, telles que la surveillance du trafic de pétrole en provenance de Libye, la participation à la lutte contre la traite des êtres humains et les activités de contrebande - par la surveillance aérienne - et la contribution à la formation des gardes-côtes et de la marine libyens.

Noël Ndong

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL

La Fifa inaugure le bureau Afrique centrale à Brazzaville

Gianni Infantino a procédé le 20 février au siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) à l'ouverture du bureau régional de développement de la FIFA pour l'Afrique centrale.

L'ouverture dudit bureau régional est l'aboutissement de l'accord de siège signé le 29 novembre 2019 entre le gouvernement congolais et la FIFA. Quinze mois après son premier passage à Brazzaville, Gianni Infantino a tenu ses promesses en dotant Brazzaville d'un bureau stratégique qui sert, en effet, d'examiner les différents programmes de développement soumis par les associations membres de la Fifa.

« C'est important que nous soyons présents. La FIFA est une organisation qui se veut être à l'écoute des fédérations. Nous devons travailler ensemble ...On a déjà commencé avec notre programme Forward, un programme qui aide les fédérations et qui nous a permis de multiplier par cing les investissements qu'on fait dans le football », a expliqué le président de la Fifa. Gianni Infantino, qui veut faire plus pour l'Afrique, a estimé que ce bureau régional va aider toutes les fédérations de



Le président de la Fifa et le ministre des Sports et de l'Education physique procédant à l'inauguration/ Adiac

l'Afrique centrale et contribuer en même temps au rayonnement du football africain.

Le président de la Fifa a aussi confirmé l'augmentation du nombre des sélections africaines lors de la phase finale de la Coupe du monde 2026. Il

passera de cinq à dix dont neuf seront directement qualifiés et le 10^e passera par les barrages. Jean Guy Blaise Mayolas a exprimé toute sa gratitude au président de la FIFA et à ses collaborateurs qui ont œuvré pour l'installation du bureau régional

pour l'Afrique centrale à Brazzaville. « Nous pouvons désormais dire que nous sommes plus proches de la FIFA et nos différents projets seront mieux examinés et connaitront un aboutissement heureux, pour un meilleur développement du

football en Afrique centrale », a-t-il déclaré.

De son côté, Hugues Ngouélondélé a remercié, au nom du gouvernement, la FIFA pour ses multiples réalisations au Congo, citant notamment la rénovation du Centre technique d'Ignié et l'installation des deux poules synthétiques.

Le Congo aspire grâce à la réalisation et à devenir l'épicentre du football de la sous région Afrique centrale, a-t-il souhaité. Le ministre compte par ailleurs sur l'appui de la FIFA pour la réalisation d'un certain nombre de projets. « Notre pays prépare, en concertation avec l'ensemble du mouvement sportif, une série de textes visant à créer les conditions idoines pour un développement harmonieux du sport et sa valorisation. Nous serons heureux de compter la Fifa parmi nos partenaires stratégiques; le football étant le sport roi », a rappelé le ministre.

James Golden Eloué

plan national et interna-

tional, a déjà assumé les

fonctions d'entraîneur. Il

était ainsi manager natio-

nal à partir de 2009 puis

lors des Jeux africains en

2015. Grâce à ses diplômes

de coach continental, il évo-

luera à ce poste durant les

quatre prochaines années.

Notons que le président

dames. Gabriel Mobonda et

Ibrahim Bah s'occuperont de

la préparation des Diables

VIENT DE PARAÎTRE

«Baux d'habitation au Congo-Brazzaville en...questions» de Charles Nzamba

Le nouvel ouvrage de référence, en matière de baux d'habitation au Congo-Brazzaville à l'usage des bailleurs et leurs mandataires, vient de paraître aux Editions The BookEditions.com.

Le guide sur les rapports propriétaires-locataires au Congo présente des principes généraux liés aux droits et obligations du bailleur et locataire. Il a été mis à jour en appui de la loi de 2012, encadrant les baux d'habitation e République du Congo. Rédigé en modes de cas pratique questions / réponses, il com-

LES BAUX D'HABITATION AU CONGO -BRAZZAVILLE EN...QUESTIONS

porte également des avis des usagers. Ces contributions mutuelles permettront à chaque réédition d'être revue, corrigée et enrichie pour aboutir à l'insertion des critères de jurisprudence et d'autres éléments utiles.

L'auteur, au regard de l'acuité de la problématique et du vide constaté dans ce domaine, s'est réjoui de mettre à la disposition des bailleurs, leurs mandataires et locataires, le premier outil afin de commencer à as-

sainir leurs relations et, donc, à apaiser les tensions sociales. Charles Nzamba est juriste en droit des affaires. Il travaille depuis 15 ans dans le groupe international à Paris, en France, et porte un regard constant sur l'environnement des affaires en Afrique, l'entrepreneuriat, l'agriculture. Il est également co-fondatateur du réseau Investir en Afrique, fondateur de Congo-Burkina Consulting.

Marie Alfred Ngoma

KARATÉ

Me Fiston Trebisse Moussa nommé sélectionneur national

Dans une décision signée le 15 février dernier, le président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fecokaama). Louis Ondongo, a nommé Me Fiston Trebisse Moussa au poste d'entraineur sélectionneur national des Diables rouges de la discipline.

Ceinture noire 5^e dan. Me Moussa devra désormais sillonner tout le pays afin de réorganiser les différentes catégories des équipes nationales de karaté. Selon lui, il est nécessaire de reconstituer l'équipe nationale «senior», en faisant en sorte que les karatékas de tous les départements soient représentés. « Nous devrons retrouver le carré d'as au niveau africain et retrouver la première place au niveau de la sous-région. Il faut former les entraîneurs dans chaque département », a-til indiqué.

Ancien capitaine junior des Diables rouges, Me Fiston Trebisse Moussa qui est

chaque département »

africain et retrouver la première place au niveau de

la sous-région. Il faut former les entraîneurs dans



plusieurs fois champion du Congo et détenteur de plusieurs médailles d'or, sur le

de la Fécoka-ama a, par la même occasion, nommé Me Victor Miakamihoue au poste de préparateur physique national. En kumité senior homme, Me Djibril Ondongo a été retenu comme préparateur Me Moussa Trebisse principal. Il est suivi par Me Juste Assala, tandis qu'en kumité junior-cadet homme, la responsabilité revient à Me Pricci Kibindza et Me Prevert Kitate. En katas hommes-« Nous devrons retrouver le carré d'as au niveau

rouges.

Rude Ngoma

HUMEUR

Le métier de gardiennage nécessite des améliorations

I cormis quelques rares sociétés existantes sur le territoire national, qui parfois manquent des équipements modernes du genre : alarmes, caméras de surveillance, détecteurs, le constat est que ce métier de gardiennage est encore archaïque, car il se pratique encore de façon artisanale. Du vestimentaire en passant par la rémunération et d'autres accessoires que devrait avoir l'agent du gardiennage pour assurer sa fonction de surveillance et de protection d'une ou des propriétés, la chose est encore regrettable. Constatons-le par des faits.

Hier, nombreux étaient des vieux d'un certain âge qui embrassaient volontiers ce métier. On les voyait la nuit ou le jour devant telle ou telle propriété ou tel ou tel patrimoine en train de veiller à la protection et à la sécurité des biens. Ce gardien n'avait ni tenue conforme pour affronter des intempéries ni autres accessoires pour protéger et se protéger lui-même. Ces vieux se plaignaient toujours de la façon qu'ils étaient traités sur le plan de la rémunération, car selon eux cela ne répondait pas au volume du travail qu'ils exerçaient. D'où, de nombreux vieux ont quitté ce métier.

Aujourd'hui, ce sont des jeunes qui l'ont intégré. En tout cas, rien n'a changé car les lamentations restent les mêmes. Et quand on côtoie ces jeunes, ils se disent être maltraités. Pas d'équipements de travail, manque de guérite pour s'abriter en cas de pluies la nuit même le jour, des licenciements abusifs, une rémunération ne tenant pas compte du contexte et variant généralement de 25.000 FCFA à 40.000 FCFA. Et rares sont ceux qui atteignent 50.000 FCFA, pas de contrat même à durée déterminée, aucune prime d'encouragement, pas de code déontologique et autres.

Le problème soulevé ici est celui de voir un jour ce corps de métier quitter cet état informel pour être légal et institutionnalisé, bref sa réforme par les pouvoirs publics, car ne pas le faire, c'est laisser libre cours à certaines gens de faire travailler cette couche juvénile sans se préoccuper de l'amélioration de leur condition de travail et de leur bien-être socio-familial. Ces jeunes qui courent de nombreux risques des nuits en s'opposant farouchement à des groupes de braqueurs et de bandits de grands chemins qui ont pour seul objectif de « neutraliser » le gardien pour voler tout ce qui leur semble important. Quel danger!

Ceci étant, l'implication de ceux qui ont en charge le vote des lois et celle du ministère de l'Intérieur pour donner une forme « civilisée et moderne » à ce corps de métier qui est le gardiennage. Ce métier est resté trop longtemps dans un archaïsme notoire. C'est ce qui fait que ces jeunes se plaignent nuit et jour car ils sont à la merci de certaines gens. Et pourtant, ce corps de métier, para-police, peut, avec sa réforme légale, créer beaucoup d'emplois car il protège des lieux publics ou privés, des biens ou des personnes. Ce corps de métier assure, en général, trois rôles principaux, notamment la surveillance des lieux et des biens (rondes de prévention et de détection des risques), les vérifications (lieux, équipements, systèmes de sécurité et de prévention) et le contrôle d'accès (filtrage de personnes/d'objets, contrôle de conformité d'entrée et de sortie, délivrance d'autorisations, etc.).

Les rôles et responsabilités des agents de gardiennage ont considérablement évolué ces dernières années. De nombreuses sociétés y ont recours pour prévenir les pertes dues aux vols ou anticiper et gérer des phénomènes de violence ou encore de vandalisme. Le gardien assure aussi un contrôle d'accès des visiteurs, clients ou encore du personnel sur le site

Ainsi donc, sortons ce corps de métier de cet état d'archaïsme, car son importance est grandissante du jour au jour.

Faustin Akono

CONSEILS LOCAUX

Les sénateurs échangent avec leur base sur la 9^e session ordinaire

Le collectif des sénateurs de Pointe-Noire, conduit par le vénérable Jean Félix Tchicaya, a effectué une descente parlementaire en marge des travaux de la 11^e session ordinaire du conseil départemental et municipal.



Le présidium de la cérémonie

Edifiant les conseillers départementaux et municipaux sur la synthèse des travaux de la 9e session ordinaire du Senat, le vénérable Victor Foudi a signifié que 36 affaires ont finalement constitué l'ordre du jour de ladite session dont 30 ont été traitées et 6 renvoyées à la prochaine session.

Pour les affaires traitées, poursuit-il, il s'agit du projet de loi autorisant la ratification du protocole à l'acte constitutif de l'Union africaine relatif au parlement panafricain; du projet de loi autorisant la ratification de la convention entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République populaire de Chine pour l'élimination de la double imposition concernant les impôts sur le revenu et la prévention de l'évasion et de la fraude fiscales ; le projet de loi portant institution de l'assurance obligatoire des risques sportifs et autres affaires.

Dégageant pour sa part l'importance de ces retrouvailles, le vénérable Jean Felix Tchicaya a rappelé que les sénateurs sont élus par les conseillers départementaux et municipaux, en leurs qualités

de représentants du peuple au niveau de la chambre haute du parlement. Cela est normal qu'après chaque session du sénat ces derniers rendent compte à leurs mandants. «Cette descente parlementaire représente un devoir pour les élus que nous sommes, après cette rencontre, les conseillers départementaux et municipaux sont amenés à leur tour à effectuer des descentes auprès du souverain primaire en vue de rendre compte à leur tour des conclusions des travaux du sénat », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 20e journée, 1re division

Lionel Samba était remplaçant au coup d'envoi de la victoire du Bylis Ballsh chez l'Apolonia Fier (1-0). La première victoire du club depuis le 27 décembre.

Allemagne, 22e journée, 2e division

Malgré l'entrée de Sylver Ganvoula à la mitemps, Bochum chute à Erzgebirge Aue (0-1). Bochum, 2e avec 42 points, pourrait perdre sa 2e place en cas de succès de Kiel ce dimanche.

Angleterre, 25e journée, 1re division

Dans le derby de la Mersey, Everton l'emporte à Anfield Road (2-0). Face aux Reds, Niels Nkounkou est resté sur le banc. Les Toffees rejoignent le champion sortant à la 7e place.

Angleterre, 31e journée, 2e division

Nottingham Forest fait l'essentiel face à Blackburn (1-0). Brice Samba, titulaire, et ses co-équipiers continuent de creuser l'écart sur la zone de relégation.

Han-Noah est resté sur le banc lors du revers de Bristol face à Barnsley (0-1).

Bristol est 15e avec 39 points, devant Nottin-

gham, 17e avec 36 points.

Angleterre, 30e journée, 3e division

Swindon Town souffre mais l'emporte face à Crewe Alexandra (2-1). Titulaire, Christopher Missilou a été remplacé à 1-1 à la 73e. Relégable avant le match, Swindon sort ainsi de la zone rouge.

Angleterre, 30e journée, 4e division

Oldham prend un point à Tranmere (2-2). Titulaire, Dylan Bahamboula, crédité de la passe décisive sur le premier but de son équipe, a sauvé le score à la 78e d'un but venu d'ailleurs : dos au but, il élimine deux défenseurs d'un double contact, se retourne et place une frappe enroulée dans la lucarne opposée. Sa 3e réalisation de la saison pour 8 passes décisives en 24 matches.

Offrande Zanzala est entré à la 64e lors du match nul de Carlisle à Salford (1-1).

Carlisle est 9e avec 43 points, contre 35 points pour les Latics, 17e.

Azerbaïdjan, 16e journée, 1re division Kevin Koubemba, averti à la 36e et remplacé à la 85e, Sabah chute à Sebail (0-2). Sabah est lanterne rouge avec 14 points.

Camille Delourme

DIPLOMATIE

Les chefs d'Etat de la CEEAC et de la CIRGL vont se réunir à Luanda



Denis Sassou N'Guesso et Gilberto Da Piedade Verissimo lors de l'entretien

Le chef de l'Etat congolais, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 19 février à Brazzaville le président de la commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo.

Les deux personnalités ont parlé du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs

«...La situation politique et sécuritaire en Centrafrique constitue l'un des points phares de ces assises » (CIRGL) qui se tiendra le 27 février prochain à Luanda en Angola. « Je suis venu préparer ce sommet, en rapport avec les conclusions de celui tenu le 29 janvier dernier. La situation politique et sécuritaire en Centrafrique constitue l'un

des points phares de ces assises », a expliqué le président de la commission de la CEEAC.

Le sommet de Luanda sera focalisé sur la République centrafricaine où la situation politique et sécuritaire oblige les dirigeants de la sous-région à prendre des décisions nécessaires aux fins de ramener la paix dans ce pays.

La Rédaction

MÉMORIAL PIERRE SAVORGNAN DE BRAZZA

La société pétrolière ENI Congo déterminée à accompagner le temple d'arts

La société pétrolière ENI s'est engagée à accompagner le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. L'annonce a été faite par le nouveau directeur général de cette société pétrolière italienne au Congo, Mirko Araldi, lors de sa visite au Mémorial.

A quelques jours de l'inauguration du second module du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, le nouveau directeur général (DG) de la société pétrolière ENI Congo, Mirko Araldi, a pris contact avec la directrice générale de cette institution, Bélinda Ayessa.

Mirko Araldi a profité de l'occasion pour s'incliner devant la sépulture de l'illustre explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza, et de sa famille, de même qu'il a visité le second module qui n'attend plus que son inauguration. Mirko Araldi pense qu'il est important pour sa société d'accompagner les efforts de cette institution dans la pérennisation des traces de la mémoire collective.

Témoignant la grandeur de Pierre Savorgnan de Brazza après s'être incliné devant

sa sépulture, le DG de la société ENI Congo, a exprimé son émotion : « L'émotion est grande. C'est un peu dans l'atmosphère très solennelle que l'on a rapproché la tombe qui donne la cessation de la grandeur de la personne qui repose là-dedans. Je pense que tout a été bien étudié et organisé pour donner la juste solennité qu'il faut pour se rapprocher d'un personnage aussi important, Pierre Savorgnan de Brazza. »

Quant au second module abritant le complexe culturel du Congo qui sera incessamment inauguré, le DG de la société ENI Congo pense qu'il propose un cadre d'éducation et de promotion culturelle aux Congolais et autres personnes qui le côtoieront. « On a partagé et discuté avec la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza sur



Le DG de la société ENI Congo et la DG du Mémorial (crédit photo/DR)

l'importance de ce complexe. Il y aura beaucoup d'événements qui vont développer la culture de tous les peuples dans l'esprit de De Brazza. C'est important que ce complexe devienne un centre où nous allons développer la culture de n'importe quel pays dans l'esprit de la coopération. Le complexe culturel du Congo apportera donc une prévalue dans la connaissance de l'histoire et des cultures africaines et celles d'ailleurs. »

L'ambassadeur d'Espagne rend hommage au fondateur de Brazzaville

Le nouvel ambassadeur d'Espagne au Congo avec pour résidence Kinshasa, Carlos Robbes Fragga, qui a foulé pour la première fois le sol brazzavillois, s'est rendu au Mémorial Pierre Savorgnan de

Brazza où, il s'est incliné devant la tombe de l'exfranco-italien. plorateur qu'il considère comme un homme vertueux. Cette visite au mémorial s'explique aussi par le fait que le diplomate espagnol a tenu à apprendre l'histoire de la capitale et à revisiter le parcours atypique de son fondateur. Une histoire qu'il a apprise à travers une entrevue avec Bélinda Ayessa. Le diplomate espagnol, après avoir compris la philosophie de la non-violence qui caractérisait l'explorateur franco-italien, à chacune de ses explorations en Afrique, a livré ses impressions. « C'est pour la première fois que je suis à Brazzaville et j'ai eu à cette occasion le plaisir et l'honneur d'être ici à la tombe de son fondateur. Je suis très content et c'est pour moi un honneur.

Car, c'est un homme qui, évidemment, a fait une histoire importante dans la vie africaine. »

Pour Carlos Robbes Fragga, De Brazza a su trouver une voie de pacification nécessaire à la consolidation des rapports en tous les hommes appelés à vivre en communauté. « C'est une réflexion qui s'applique aussi à mon pays. Il faut faire tous les efforts pour qu'il y ait de la paix et de la stabilité qui aident tout le monde. Je pense que la vie de l'explorateur franco-italien est un bel exemple. La directrice générale m'a remis un très bon livre : L'épopée de De Brazza, pour me permettre la connaissance plus large et plus profonde de Pierre Savorgnan de Brazza, surtout que je suis un fervent lecteur », a souligné le diplomate espagnol.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Le golfe de Guinée, cible et enjeu stratégique

↑ haque jour qui passe confirme que la communauté internationale dans son ensemble, et pas seulement la communauté africaine. prend la juste mesure de la position stratégique qu'occupe le golfe de Guinée à la jonction des deux hémisphères du globe terrestre. En témoignent les rapports d'experts qui se multiplient au fil des mois et précisent l'enjeu que constitue ce point de passage obligé pour la dizaine de pays du continent dont le territoire borde cet immense espace maritime, mais aussi pour les nations des cinq continents dont les navires empruntent régulièrement cette voie de passage qui est l'une des plus importantes de la planète.

S'ils dénoncent à juste raison la menace croissante que font peser sur le commerce mondial les actions des pirates

qui attaquent de plus en plus souvent les bateaux afin d'en piller le contenu ou de prendre leurs marins en otages, les observateurs de cette partie du monde soulignent aussi le fait que la sécurité du golfe de Guinée devient un enjeu majeur pour l'Afrique centrale, pour le Bassin du Congo, mais également pour l'Afrique occidentale et pour l'Afrique australe dont une bonne partie du commerce, des échanges avec les autres continents transite par cette voie maritime. Avec, en arrière-plan de ces analyses, la question essentielle de la sécurité, de la protection des équipages, de la lutte contre la piraterie, du développement des ports petits et grands qui jalonnent cet immense espace, bref du développement présent et à venir d'une zone géographique où vivent des centaines de millions d'êtres humains.

Ce qui apparait clairement au terme de l'examen attentif des rapports et des études dont il est ici question, c'est bien le fait que le golfe de Guinée n'est pas défendu, protégé comme il devrait l'être logiquement en raison de la position stratégique qu'il occupe sur la scène géopolitique. Ceci. d'abord. parce que les pays de cette région du continent africain ne s'accordent pas réellement, efficacement pour la protéger; ensuite, parce que la communauté internationale n'a pas encore pris la juste mesure de l'enjeu que constitue la sécurisation du golfe de Guinée : enfin, parce que l'attention des observateurs de la scène stratégique africaine est centrée aujourd'hui sur la zone du Sahel et du Sahara où se livre une bataille historique contre l'extrémisme et non sur le golfe de Guinée dont l'importance stratégique est pourtant beaucoup plus grande.

A ce niveau de raisonnement une évidence s'impose : les grands ports de cette partie de l'Océan Atlantique vont devoir s'organiser, se structurer, mieux s'équiper afin de permettre aux forces navales des pays concernés de la protéger plus efficacement contre les menaces dont elle est l'objet. Une évidence qui concerne très directement le Congo car le port de Pointe-Noire sera certainement demain l'un des pivots, sinon même « le » pivot du système de défense qui protègera le golfe de Guinée.

Soit dit, ou plutôt écrit, en conclusion de cette réflexion, tel est bien le message que Denis Sassou N'Guesso a adressé ce week-end non seulement à ses pairs africains, mais également aux dirigeants du monde entier lors de son séjour dans la ville océane.

Jean-Paul Pigasse